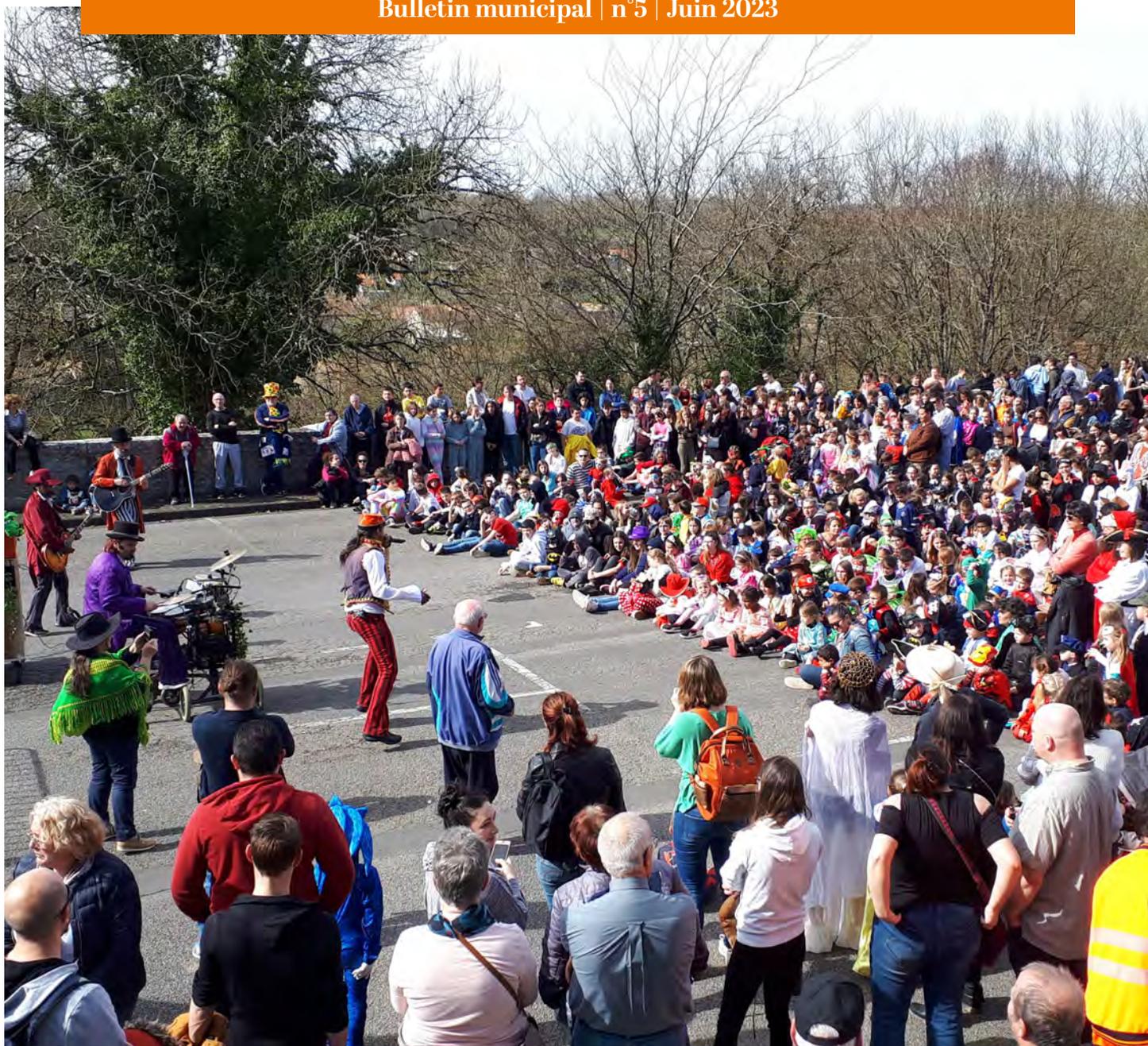




# La gazette de

# Valence & Poitou

Bulletin municipal | n°5 | Juin 2023



**FRANCE SERVICES**  
Pour vos démarches administratives

**PETITES VILLES  
DE DEMAIN**  
Revitaliser le centre bourg

**6**

**ENVIRONNEMENT**  
Le tilleul de Vaux

**8**

**SOLIDARITÉ**  
Le village sénior

**10**

**CULTURE**  
Micro-Folie

**16**

**LES ILLUMINATIONS**  
Décorations de Noël 2022

**22**

**25**

# Sommaire

Organigramme du personnel .....	p 3
Finances .....	p 4 & 5
France Service.....	p 6 & 7
Petite ville de demain .....	p 8 & 9
Environnement .....	p 10 & 11
Bâtiments .....	p 12
Vie associative.....	p 12
Voirie .....	p 13
Urbanisme .....	p 14
Solidarité .....	p 16 & 17
Mobilité .....	p 17
Citoyenneté .....	p 18 à 21
Culture .....	p 22 à 23
Affaires scolaires .....	p 24
Illuminations de Noël.....	p 25
Civraisien en Poitou .....	p 26 & 27
Sorégies et Eaux de Vienne .....	p 28
Libre-expression .....	p 29
Gestion des déchets Simer .....	p 30 à 32
Bruits de voisinage.....	p 33
Les associations .....	p 34 à 41
Le Comité de jumelage .....	p 42 & 43
Contacts utiles .....	p 44

**Bulletin municipal  
de Valence en Poitou**  
n°5 - Juin 2023

ISSN 2729-7063

**Directeur de publication**  
Philippe Bellin

**Rédaction**  
Commission communication

**Conception et impression**  
Imprimerie Raveau  
Couhé 86700  
Valence en Poitou

Imprimé sur papier issu  
de forêts gérées durablement



## EDITO

Chères Picto Valençaises, chers Picto Valençois,

Nous voici à la moitié du mandat que vous nous avez confié en 2020 et certains d'entre vous s'interrogent légitimement sur nos projets.

Le programme «Petites villes de Demain» déclinable sur le centre bourg de Couhé nous a permis d'étoffer notre projet politique pour Valence en Poitou. Nous sommes convaincus que le développement de notre grande commune passe par une centralité forte ou chaque citoyen pourra y trouver, les services, les commerces, les activités culturelles, et ceci dans un cadre harmonieux respectueux de l'environnement et de notre histoire. Pour ce faire nous avons retenu les trois principaux axes suivants :

- **Rendre le coeur de bourg plus attractif en termes de services et commerces et en valorisant le bâti**
- **Mieux connecter les espaces de vie (les équipements, les services, et les communes déléguées) en facilitant les déplacements piétons et automobiles**
- **Mieux accueillir dans un centre-bourg végétalisé, plaisant et animé**

Après de nombreuses réunions et comités de pilotage réunissant les divers partenaires et financeurs du programme, Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, Département, Etat, des projets nous sont apparus prioritaires pour répondre à ces objectifs. Des études de faisabilité sont en cours pour en évaluer la pertinence.

- › Etude sur la mobilité (liaisons douces entre les communes déléguées et le centre bourg de Couhé)
- › Etude sur le réaménagement de la Mairie de Couhé pour y accueillir d'autres services
- › Etude sur la création d'une médiathèque
- › Etude sur la renaturation de l'Esplanade Saint Martin en préservant tous les usages actuels, notamment la foire du 1<sup>er</sup> Mai.
- › Etude sur le réaménagement de l'ilot Weldom - Carrefour Market

Lorsque nous serons en possession du résultat de ces études il appartiendra au Conseil Municipal de les valider et de les inscrire dans un plan pluriannuel d'investissements.

Grâce à l'Opération Programmée de l'Amélioration et de Rénovation de l'Habitat Urbain (OPA RHU) les propriétaires (occupant ou bailleurs) pourront bénéficier d'aides substantielles pour rénover leurs logements. D'autres études hors cadre Petites villes de demain concernent, la rénovation du temple, celle du stade avec la création de vestiaires, l'aménagement du bourg de Vaux, la création d'un lotissement aux Minières. Actuellement la dernière phase de l'aménagement du bourg de Ceaux est en cours d'exécution.

Toutes ces études indispensables pour obtenir des cofinancements, sont longues et souvent incomprises de la population.

Il n'est pas bon, et dans la plupart des cas impossible, de mener un projet communal au pas de charge. Une fois le projet retenu il faut élaborer le plan de financement, déposer les dossiers de demande de subventions, trouver un maître d'œuvre qui sera chargé d'élaborer le cahier des charges, l'appel d'offres pour la passation des marchés, la publication et l'examen des offres reçues, la signification des marchés aux entreprises retenues et in fine la réalisation. Toutes ces conditions font qu'un projet met nécessairement du temps à voir le jour, pour exemple nous venons d'inaugurer le 2 mai dernier les nouveaux vestiaires du gymnase réalisés par la Communauté de Communes, programme initié en 2018 !

Notre projet le plus avancé est aujourd'hui le village sénior dont les premiers coups de pioche sont attendus pour la fin de l'année 2023. Nous sommes aussi à l'écoute des professionnels de santé pour la réalisation de la maison de santé envisagée sur le site des Petits prés de Valence. Nous poursuivons nos efforts de modernisation de l'outil pédagogique à destination des enseignants et des élèves et le renouvellement du matériel des services techniques pour gagner en efficacité, afin que nos agents trouvent les meilleures conditions de travail.

Je profite de cet éditto pour saluer le travail des associations, des commerçants et artisans qui animent et font vivre notre territoire au quotidien.

Voici les éléments que je tenais à porter à votre connaissance pour vous éclairer sur le projet politique que je porte et que j'assume avec l'appui de mon groupe majoritaire.

Je terminerais par cet extrait tiré d'une fable de Jean de la Fontaine (Le lion et le rat) « *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage* ». C'est sur ces mots empruntés de sagesse que je vous quitte en vous souhaitant un bel été. A bientôt

Dévoué et toujours à votre écoute,  
Votre Maire, Philippe BELLIN



**DGS**  
**Frédérique BLUSSEAU**

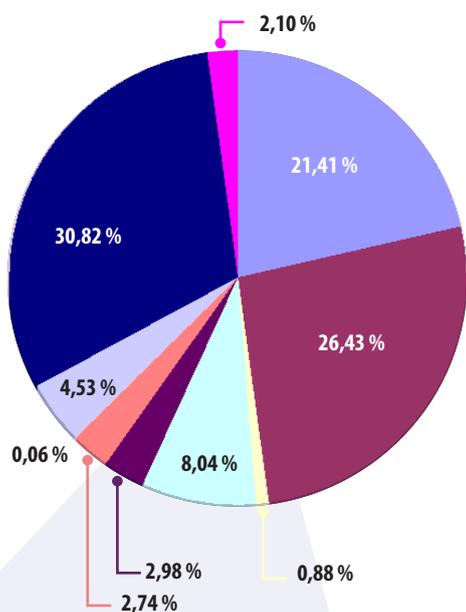


**Organigramme  
du personnel en 2023**

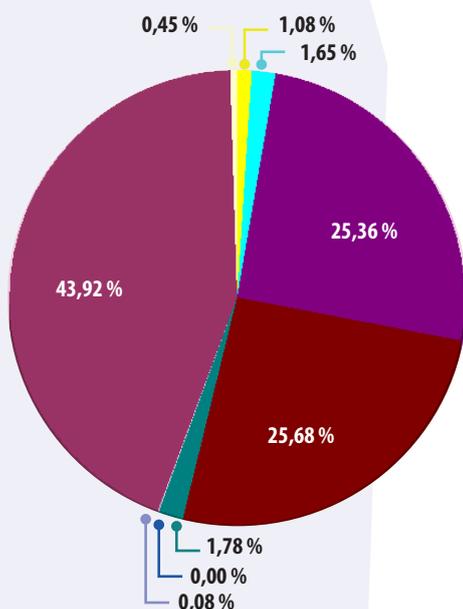
## BUDGET 2023

### > Le fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses dédiées aux charges courantes qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants : charges de personnel, achats de fournitures, énergie, carburant...



DÉPENSES 2023		
Chap/ Article	Désignation	Total budget en €
011	Charges à caractère général	1 585 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 957 075,00
014	Atténuations de produits	65 429,00
65	Autres charges de gestion courante	595 600,00
66	Charges financières	220 833,41
67	Charges exceptionnelles	202 728,76
68	Dotations provisions semi-budgétaires	4 713,00
022	Dépenses imprévues	335 271,44
023	Virement à la section d'investissement	2 282 649,66
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 880,72
	<b>Total général</b>	<b>7 405 680,99</b>



RECETTES 2023		
Chap/ Article	Désignation	Total budget en €
013	Atténuations de charges	80 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	122 486,00
73	Impôts et taxes	1 878 225,00
74	Dotations, subventions et participations	1 901 656,00
75	Autres produits de gestion courante	131 518,96
76	Produits financiers	30,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 252 772,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 992,53
	<b>Total général</b>	<b>7 405 680,99</b>

## BUDGET 2023

### > L'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions neuves,...)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT .....	4 226 019,30 €
+ restes à réaliser .....	356 011,89 €
Dont :	
Emprunts , dépenses imprévues .....	287 585,65 €
Opérations .....	4 059 324,89 €

## Opérations les plus importantes

### Travaux bâtiments

Extension ateliers Couhé .....	100 000,00 €
Désamiantage + couverture abattoir .....	35 000,00 €
Démolition ancien restaurant les Minières .....	26 000,00 €
Réfection toiture église de Payré .....	91 000,00 €

### Acquisition matériel

Numérique projet éducatif Payré + Couhé .....	72 000,00 €
Informatisation garderies cantine (logiciel + matériel) .....	10 000,00 €
Matériel cuisine cantine Payré (four-sauteuse-lave vaisselle) .....	17 748,00 €
Aires de jeux Les Minières .....	12 000,00 €
Acquisition cabine WC .....	25 000,00 €
Cuves récupération eaux pluies .....	3 000,00 €
Attaches vélos .....	5 000,00 €
Renouvellement matériel informatique (Service administratif) .....	20 000,00 €
Remorques porte barrières + 30 barrières .....	5 200,00 €
Camion benne .....	42 000,00 €
Véhicule Responsable services techniques .....	10 200,00 €
Camion nacelle ou nacelle pour tracteur .....	36 000,00 €
Installation de protection grillagé sur cabine VSV .....	4 000,00 €
Servante atelier électroportatif aménagement jumpy .....	6 000,00 €
Protection travailleur isolé système DATI + .....	9 300,00 €

### Voirie

Acquisition panneaux .....	5 000,00 €
Travaux divers (aménagement sécurité) .....	150 000,00 €
Fonds de concours CCCP 2023 .....	150 000,00 €
<b>Pistes Cyclables</b> (étude et 1ère phase d'aménagement) .....	50 000,00 €
<b>Eclairage Public</b> .....	40 000,00 €
<b>Défense incendie</b> .....	10 000,00 €
<b>Rénovation temple</b> (étude) .....	40 000,00 €
<b>Aménagement bourg Ceaux</b> .....	185 000,00 €
<b>Village seniors</b> (maison inter-générationnelle) .....	435 000,00 €
<b>Aménagement des Mares de Couhé</b> .....	30 000,00 €
<b>Lotissement Les Minières</b> (étude) .....	10 000,00 €
<b>Illuminations de Noël</b> .....	8 000,00 €
<b>Cimetière</b> .....	5 000,00 €
<b>Eaux de pluie Rue Hemmoor</b> (étude) .....	20 000,00 €
<b>Médiathèque</b> (étude) .....	40 000,00 €
<b>Aménagement quartier Gitem</b> .....	1 000 000,00 €
<b>Acquisitions terrain + maison av Paris Ekidom</b> .....	102 000,00 €
<b>Voirie MSP</b> (maison de santé pluridisciplinaire) .....	400 000,00 €

## Ces opérations sont soutenues en fonction des dossiers principalement par

### Le Département

Activ III .....	104 300,00 €
-----------------	--------------

### L'Etat

DETR sollicité pour village sénior .....	106 500,00 €
Fonds d'appui territoires innovants (acquisition wc politique bien vieillir) .....	12 000,00 €

### L'Europe

Subvention «leader» acquisition de matériel scénique .....	26 381,00 €
------------------------------------------------------------	-------------

<b>Emprunt voirie MSP</b> .....	400 000,00 €
---------------------------------	--------------

<b>Emprunt village sénior</b> .....	400 000,00 €
-------------------------------------	--------------



AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et mercredi :

9h - 12h et 14h - 17h

Jeudi et vendredi : 9h - 12h

8 rue Hemmoor, Couhé  
86700 VALENCE-EN-POITOU

05.49.03.10.55

franceservices@valenceenpoitou.fr

## Deux événements marquants en 2022



### L'inauguration

le 17 Mai 2022

En présence du préfet de la Vienne Jean-Marie GIRIER, M<sup>ME</sup> POUVREAU Laëtitia, 1<sup>ère</sup> adjointe de Valence-en-Poitou, qui représentait M. BELLIN, Maire de Valence-en-Poitou, les élus, et les maires des communes environnantes.

Lien vers le discours  
de Mme Pouvreau



### Les portes ouvertes

du 10 au 14 octobre 2022

Des animations avaient été organisées avec les partenaires afin de faire connaître les missions de chacun.

Présence de la préfecture, de la DGFIP, la mission locale, Pluriservices, la conseillère numérique, et la gendarmerie et la présence des élus et des secrétaires de mairie.

# France services

### Que faire à France Services

- Des démarches administratives
- Utiliser un poste informatique en libre accès
- Avoir des conseils et un accompagnement pour ses démarches
- Scanner ou photocopier des documents

› Deux conseillères formées pour accueillir le public : Angélique Venault et Khadija Boizon

### Les locaux

- Un hall d'accueil
- Un bureau de permanence (accueillir et traiter les demandes en toute confidentialité avec les agents)
- Un bureau de confidentialité (avec un ordinateur en libre accès, et un téléphone)

### Labellisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022

Avec France Services Valence en Poitou les usagers ont la possibilité de trouver des conseils et de l'aide pour les 9 partenaires nationaux :

- **CAF** (rsa, prime d'activité, APL, petite enfance...)
- **CPAM** (création compte Ameli, impression d'attestation de droit, invalidité, suivi...)
- **DGFIP** (création de compte, info générales ou orientation partenaire...)
- **MSA** (création de compte, suivi maladie, prestations familiales, retraite...)
- **MINISTRE DE L'INTERIEUR** (pré demandes CNI, passeport, permis, immatriculation)
- **MINISTRE DE LA JUSTICE** (orientation partenaire)
- **SNCF** (réservations)
- **LA POSTE** (création de boîte mail, identité numérique, déclaration douanière...)
- **POLE EMPLOI** (création de compte, actualisation, navigation sur le site...)

Mais également être accompagnés pour d'autres démarches administratives (ex : création de compte, CESU, système d'information sur les armes (chasseurs), mutuelle, banque, téléphonie et d'autres, installation d'application...demande de chèque énergie bois/fioul, aide carburant...)

## FRANCE SERVICES VALENCE-EN-POITOU LES CHIFFRES 2022

- ✓ 2375 demandes traitées
- ✓ 9,9 en moyenne par jour
- ✓ 142 demandes de retraite, suivis de dossier
- ✓ 124 demandes au sujet des impôts
- ✓ 76 pour le RSA/Prime d'activité
- ✓ 75 pour des aides au logement
- ✓ 70 pour des pré-demandes de CNI ou passeport

## ENQUÊTE DE SATISFACTION 2022

92 % de très satisfait  
8 % de satisfait

## De plus, des permanences sont assurées dans nos locaux

- **DGFIP** : pour les impôts, paiement de factures (cb, chèque, pas d'espèces) ou d'amendes (2022 : présence de la DGFIP le lundi et mercredi matin 9h 12h, cependant, attention en 2023 uniquement le mercredi matin, une semaine sur deux sur rendez-vous pour l'instant, des modifications sont prévues pour la période de déclaration de revenus et la période estivale)
- **CPAM** (28/11/2022) : atelier pour apprendre à utiliser le site AMELI et traitement de demande personnelle. De temps en temps, la CPAM reviendra pour de nouveaux ateliers en 2023. C'est en préparation.
- **FRANCE RENOV'** : pour vos projets de rénovation (nouveau 2023)

## Nos projets

- Encore mieux faire connaître France Services aux usagers
- Mettre à disposition une tablette pour les démarches simples et rapides.

**Début 2023 est rythmé par les rendez-vous retraite et les demandes de chèque énergie bois/fioul.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Agence nationale de l'habitat

**France Rénov'**  
Le service public pour mieux rénover mon habitat

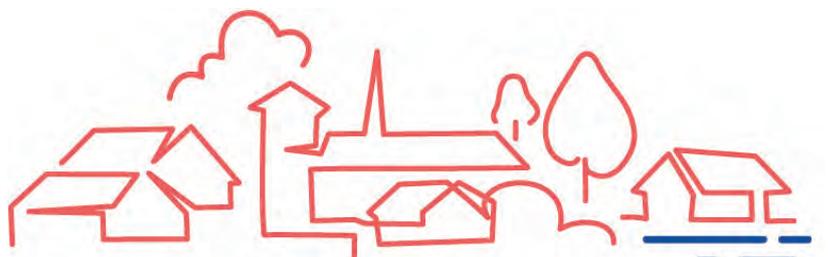
france-renov.gouv.fr  
05 49 61 61 91

avec Nouvelle-Aquitaine

France Rénov'  
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Propriétaires et copropriétaires : un **parcours simple et unique** pour tous vos projets de rénovation énergétique

- 1 Je m'informe avec France Rénov'**
  - Je me connecte sur [france-renov.gouv.fr](http://france-renov.gouv.fr) ou je me rends dans l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez moi.
  - Je suis orienté vers les bons interlocuteurs en fonction de mes besoins, et notamment Mon Accompagnateur Rénov'.
- 2 Je suis accompagné par Mon Accompagnateur Rénov'**
  - Je conçois mon projet de travaux avec Mon Accompagnateur Rénov' : état des lieux, préconisations financières et techniques.
  - Mon Accompagnateur Rénov' m'accompagne à chaque étape de mon projet.
- 3 Je réalise mes travaux et peux bénéficier d'une aide MaPrimeRénov'**
  - Je dépose ma demande d'aide MaPrimeRénov', puis j'obtiens l'accord sur la base de mon projet de travaux.
  - Je réalise mes travaux, puis je dépose mes factures et je perçois la prime directement sur mon compte en banque.



# Petites villes de demain

Depuis 2021  
la commune a intégré le  
programme  
Petites villes de demain

## Petites villes de demain, c'est quoi ?

C'est un programme qui vise à donner aux élus de Valence-en-Poitou les moyens de revitaliser le centre bourg en favorisant son attrait et son dynamisme au travers de différentes actions dans les domaines de l'habitat, du commerce, des services, de la mobilité, du cadre de vie, des activités culturelles, de l'animation, de la transition écologique, etc.

Ce projet se développe sur une quinzaine d'années.

## Les orientations stratégiques sont axées sur 3 points

- Rendre le cœur de bourg plus intense, attractif et évident pour l'ensemble des habitants de Valence-en-Poitou.
- Mieux connecter les espaces de vie et mieux identifier le cœur de bourg
- Mieux accueillir dans un centre-bourg végétalisé, plaisant et animé

Une des actions centrales du programme sera la mise en place dès septembre 2023 d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat (OPAH RU)**. Cette opération, associée aux autres outils mis en place (dispositif fiscal du Denormandie dans l'ancien, convention fondation du patrimoine, etc.), doit permettre de déclencher, chez des propriétaires occupants ou bailleurs, la décision de réaliser des travaux de qualité dans les logements anciens du cœur de bourg, tout en diminuant le reste à financer, principalement dans les domaines de l'amélioration des performances énergétiques des logements, du maintien à domicile des seniors ou des personnes en situation de handicap ou des travaux lourds en cas de forte dégradation. Cette ORT est en cours de validation (prévue le 15 juin).

*/// Ce projet n'est pas qu'une décision des élus, il se construit avec tous les acteurs du territoire, habitants et commerçants. ///*



Cette action majeure, conjuguée à d'autres actions d'aménagement et d'animation des espaces publics, vise à améliorer le cadre de vie et à rendre attractif le fait d'habiter en centre-bourg ; elle contribue ainsi à la limitation de la consommation de foncier et de l'usage de la voiture.

L'objectif final sera de redonner l'envie de flâner et/ou d'habiter dans un centre-bourg animé et agréable, qui aura su miser sur la qualité de son offre culturelle, résorber ses friches, gagner en « épaisseur » et en qualité paysagère en réinvestissant le pourtour des halles, l'esplanade qui surplombe les coteaux de la Dive et les anciens abattoirs municipaux. Par leur relocalisation au cœur de bourg, la mairie et ses services publics associés symboliseront l'existence de la commune nouvelle. Ces actions d'aménagement et d'animation des espaces publics contribueront au dynamisme commercial.

L'attention portée aux plus fragiles, dans un contexte de vieillissement de la population sera marquée par la création de logements adaptés (village sénior, aide financière pour adapter son logement), la mise en place d'une politique globale du bien vieillir et la pérennisation de l'offre de santé.



*Secteur d'intervention des opérations de revitalisation de territoire*



## › Arbre remarquable

**Le tilleul de Vaux situé sur le domaine public a terminé 2<sup>e</sup> dans la catégorie des arbres témoins de l'Histoire.**

C'est un Tilleul à grandes feuilles. Il aurait plus de 900 ans. Selon les dires des anciens il aurait été planté en l'an 1096 lors du passage du pape Urbain II qui se rendait à l'abbaye de Charroux.



La commune a reçu de Vienne Nature un jeune plant de châtaignier, symbolisant la relève des arbres remarquables de demain. Celui-ci a été planté par les agents des services techniques à proximité du tilleul.



## › Cimetière de Payré

**Le cimetière de Payré a été engazonné en septembre 2022.**

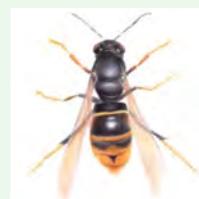
Cette opération a été réalisée par un procédé d'hydroseeding, qui favorise l'enracinement et la pousse du gazon.

La composition du gazon comporte diverses espèces de graminées permettant une implantation rapide avec une bonne couverture du sol.

Une fois implantée la pousse est assez lente ce qui nécessite peu de tonte.

Nous espérons ainsi réduire l'entretien manuel fastidieux tout en améliorant l'aspect général du cimetière, ceci dans le respect de l'environnement.

Il faudra un peu de temps avant d'arriver au résultat escompté, nous comptons sur votre indulgence pendant cette période de mise en place.



## › Remboursement de la destruction des nids de frelons asiatiques

Vous pouvez bénéficier d'un remboursement à concurrence de 97 € sur une intervention de destruction des nids de frelons asiatiques sur présentation d'une facture acquittée.

Pour cela l'intervention devra être réalisée par un professionnel entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 octobre (en dehors de cette période la reine a probablement quitté le nid et la colonie mourra durant l'hiver).



## › Opération 1 arbre 1 habitant

**Environ 400 arbres ont été distribués aux habitants de la commune lors du marché de Noël de Couhé.**

Nous allons continuer nos plantations d'arbres sur la commune, certains terrains sont déjà identifiés et les plantations seront faites avec l'aide de bénévoles.

***Si vous avez un projet de plantation de haie champêtre de plus de 150m, hors parcelle constructible (pas de tour de maison ni de parcelles d'habitation) la commune peut vous aider.***

Contactez votre mairie déléguée en indiquant le lieu précis d'implantation de votre haie et nous étudierons votre demande. Les critères écologiques et paysagers seront pris en compte.



## › Récupérateur d'eau

**En 2022 le fleurissement a été particulièrement réduit à cause des restrictions relatives à l'utilisation de l'eau.**

Nous avons engagé un changement du type de fleurissement s'inscrivant dans l'esprit de la démarche « villes et villages fleuris » qui préconise un aménagement paysager agréable et respectueux de l'environnement. Cet aménagement inclus des plantes autres des fleurs.

Pour limiter la consommation d'eau nous avons commencé à planter des fleurs nécessitant peu d'eau et supprimer des jardinières au profit de massif en pleine terre. En complément la commune a fait l'acquisition d'un récupérateur d'eaux pluviales de 5000L, qui est installé aux ateliers de Payré, nous envisageons d'en installer un deuxième aux ateliers de Couhé.

Nos actions ont été appréciées par le jury « villes et villages fleuris » qui nous a octroyé le 5ème prix départemental de notre catégorie ainsi que le prix spécial aux jardiniers, félicitations à l'équipe espaces verts.



## Réunions participatives pour les actions en faveur de l'environnement

**Une première réunion participative a eu lieu le 25/2/23 afin de recueillir des suggestions ou remarques relatives aux actions que nous pourrions mener en faveur de l'environnement.**

4 groupes de réflexion se sont constitués et ont fait émerger des échanges intéressants avec plusieurs suggestions.

Le 27/4/23 nous avons fait une seconde réunion permettant d'apporter des réponses aux questions soulevées et présenter certaines actions en cours ou à mettre en œuvre.

Le compte rendu de cette réunion est disponible sur le site internet de Valence en Poitou, mais vous trouverez ci-dessous un extrait des principales actions suggérées par les participants

- Opération « nettoyer la nature » par les bénévoles : un groupe de travail a été constitué suite à cette réunion et va organiser cette opération
- Création d'une grainothèque : Le réseau des bibliothèques va s'impliquer dans cette démarche
- Plantation de haies (déjà pris en compte et en cours)
- Apprentissage de la taille des arbres et greffage (un atelier greffage avait déjà été réalisé en mars 2020)
- Installation de nichoirs et hôtels à insectes (certaines classes en ont mis en place, à poursuivre)
- Implication des enfants (déjà une bonne implication par les écoles et conseil municipal des jeunes, à poursuivre)
- Création d'une gratiféria (vide-greniers gratuit)
- Composteurs collectifs
- Et bien d'autres ....

Si vous souhaitez participer à des groupes de réflexion ou être bénévole sur certaines actions liées à l'environnement contactez votre mairie déléguée pour vous faire connaître, les différentes actions seront également relayées sur CityAll et Facebook.

Même si vous n'avez pas de compétence particulière ou peu de temps à y consacrer toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

## › Réalisations 2022

**COUHÉ** » Couverture 4 rue de la vallée (60.126,32 €)

**VAUX** » Couverture mairie (25.074,99 €), rideaux métalliques aux ateliers (4.051,20 €)

**PAYRÉ** » Porte d'entrée de la bibliothèque (6.993,85 €)

**CHÂTILLON** » Mur de soutènement (5.324,35 €),  
Garde-corps (5.978,09 €)

**CEAUX** » Salle des fêtes : portes

### DIVERS TRAVAUX ÉGLISES :

**COUHÉ** » Réfection de la toiture de la sacristie (18.195,19 €)

**PAYRÉ** » Changement de vitres cassées pour la protection des vitraux

### DÉFIBRILLATEURS

Ajout de 5 défibrillateurs (8.807,81 €)



## › Projets 2023

Couverture des anciens abattoirs (61.001,35 €), couverture église de Payré, études sur les bâtiments communaux pour la sobriété énergétique (Isolation, chauffage...).

Rénovation logements à Couhé (4 rue de la vallée) et Payré (rue Marcel Renault).

- Lancement de la rénovation du temple de Couhé : étude avec l'AT86
- La mise en accessibilité des bâtiments publics s'effectue tous les ans.
- Logements locatifs rénovés : divers travaux d'entretien
- Divers travaux salles des fêtes, bibliothèques et divers bâtiments



## Emplacements des défibrillateurs

MAIRIE DE PAYRÉ  
5 route de la Dive

MAIRIE DE VAUX  
1 rue du 19 mars

MAIRIE DE CEAUX  
6 rue de la mairie

MAIRIE DE COUHÉ  
80 grand'ru

SALLE DES FÊTES  
DE CHÂTILLON  
le bourg

ESPACE MÉDIA DE COUHÉ  
rue Hemmoor

ECOLE BONNET-LAFFONT  
2 rue Edouard Normand

GYMNASE DE COUHÉ  
rue Hemmoor

STADE  
RAYMOND CHANTECAILLE  
route de Civray

SALLE ASSOCIATIVE  
LES MINIÈRES DE PAYRÉ  
36b route Marcel Renault

## Vie associative



### › Ombrière Photovoltaïque au stade

**Création d'une ombrière photovoltaïque au stade Raymond Chantecaille qui fera bénéficier aux associations sportives d'une surface utile au sol de 500 m<sup>2</sup> couvert. Ce qui permettra d'abriter les spectateurs et d'organiser des activités et des événements dans un endroit couvert.**

L'objectif est de faire de cette ombrière un vrai espace extérieur de convivialité et d'accueil de manifestations diverses.

L'installation de cette ombrière photovoltaïque suffit à rendre visible les engagements écologiques, environnementaux et écoresponsables. Par la même occasion, mettre en avant vos valeurs peut être bénéfique pour l'image de marque de notre commune en proposant une solution innovante.

Un bel outil mis à disposition. Une étude est en cours pour faire une surface de propreté stabilisée sous l'ombrière et une récupération des eaux de pluie.



## > Un rappel essentiel

**La compétence voirie (ensemble de la voirie à l'exclusion des places publiques et chemins ruraux non revêtus) relève de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.**

Un adjoint à la Voirie de Valence en Poitou aidé par la commission voirie assure la surveillance du réseau, écoute les usagers locaux et est force de proposition dans la programmation pluri annuelle. Il participe aussi au suivi des travaux. La commune reste au centre de la connaissance de son patrimoine routier et est de ce fait impliquée dans la compétence communautaire.

Valence en Poitou est représentée au sein de la commission voirie de la communauté de communes qui se réunit plusieurs fois par an. Notre réseau représente 150 km de linéaire.

Pour l'exercice 2022, la CCCP a attribué à Valence en Poitou une enveloppe de **166.170,89 € TTC**.

Soucieuse de participer à l'amélioration de nos voies La Commune y a ajouté une enveloppe de **136.656,50 € TTC**.

Ces fonds ont permis de réaliser des travaux de remise en état des voies suivantes : La Boissière, le Berlais au Vieux Coureau, le Vieux Coureau, Les Cartes, Route de Payré à RN 10, Route de Chant Chavant, Allée des Fleurs, Rue du Theil, Place de la Marne, Guron, La Roncière, La Chagnaie, Les Trémardières, Chez Rebis, La Grange du Bois, Route de Roussillon, Rue de la Papaudière, Les Bertonnières.

Avant

Après



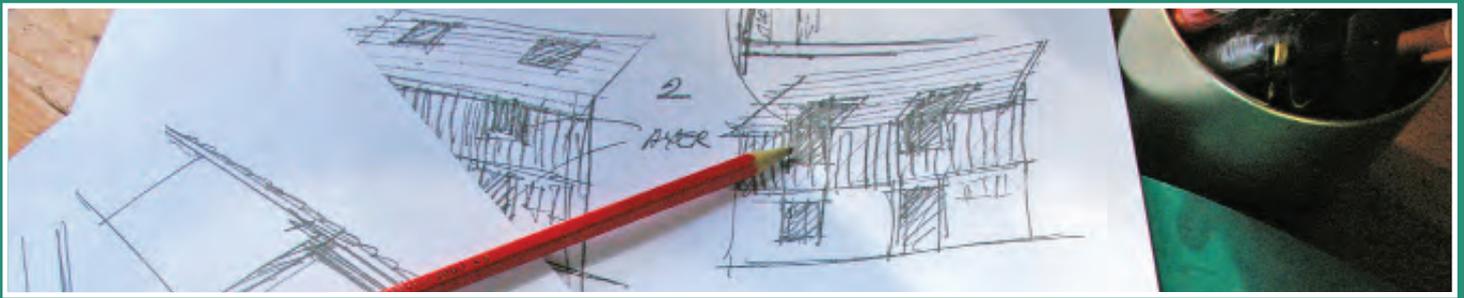
Des matériels et véhicules de nature à remplacer des matériels obsolètes et à optimiser le fonctionnement de nos services techniques ont été acquis :

- Broyeur de branches Zanon : **9.972 € TTC**
- Tondeuse Kubota : **39.663 € TTC**  
(reprise de 3 tondeuses pour 9.000 €)
- Tracteur Massey Ferguson 5612 d'occasion **70.800 € TTC**  
(reprise de 2 tracteurs 13.000 €)



**Outre les travaux de voirie, d'autres travaux ont été initiés au cours de cette année 2022 et qui relèvent du financement communal :**

- Gestion des eaux pluviales à Roussillon (commune déléguée de Vaux) : **48 127,83 € TTC**
- Travaux d'accessibilité à la bibliothèque de la commune déléguée de Payré : **3 201,85 € TTC**
- Prolongement des bordures rue du Theil (Commune déléguée de Couhé) : **7 591,37 € TTC**
- Réfection du parking rue Edouard Normand (Commune déléguée de Couhé) : **12 941,89 € TTC**



## > Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

### CERTIFICAT D'URBANISME

#### ✓ DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

*clôture, abri de jardin, changement de fenêtres, toiture...*

#### ✓ PERMIS DE CONSTRUIRE

*Maison individuelle et annexe*

#### ✓ PERMIS D'AMÉNAGER

#### ✓ PERMIS DE DÉMOLIR

Privilégiez les demandes en lignes sur :

[ads.at86.fr](https://ads.at86.fr) ou

[demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/autorisation-urbanisme](https://demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/autorisation-urbanisme)



## > Les pièces graphiques du permis de construire et de la déclaration préalable

L'exemple ci-dessous illustre comment doivent être représentées les pièces à joindre avec le formulaire CERFA de demande de Permis de Construire\* ou de Déclaration Préalable\* à déposer à la mairie.

### Le plan de situation : PC 1 / PC Mi 1 / DP 1

Il sert à situer votre terrain dans la commune.

Indiquez, pour votre terrain :

- / son orientation (indiquez le nord),
- / un ou des repères pour le situer,
- / le nom des rues ou routes ou chemins qui le desservent.

Si la commune possède un plan d'urbanisme (PLU, carte communale), indiquez si possible la zone dans laquelle se situe votre terrain.



Plan de localisation



Extrait cadastral

### Le plan de masse : PC 2 / PC Mi 2 / DP 2

Il permet de décrire le terrain et d'y situer la construction. Un plan de masse État des lieux et un plan de masse Projet sont souvent nécessaires pour plus de clarté.

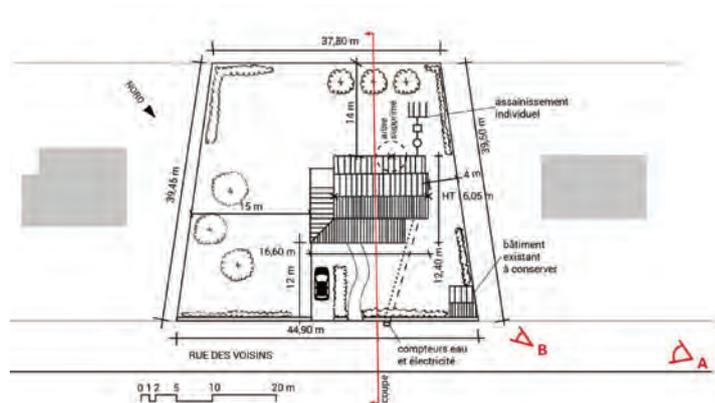
Pour votre terrain, indiquez :

- / son orientation (le nord),
- / ses côtes dans les 3 dimensions, les courbes de niveau,
- / les bâtiments existants, à conserver ou à démolir,
- / les plantations (à abattre, à planter), les clôtures.

Pour votre projet, indiquez :

- / ses distances par rapport aux limites du terrain,
- / les places de stationnement, accès, voirie interne,
- / l'emplacement des réseaux : eau, électricité, assainissement.

En cas d'assainissement individuel, représentez-le. N'oubliez pas d'indiquer l'échelle du document.



**Attention :** Les documents doivent être lisibles et précis (dimensions clairement indiquées, échelle adaptée au contexte) afin de faciliter leur compréhension par les personnes qui instruisent le dossier.

# Restez proche de votre commune en téléchargeant l'application



## APPLICATION GRATUITE

### La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

### EVENEMENTS - TRAVAUX - ACTUALITÉS

**Télécharger gratuitement  
et sélectionner**

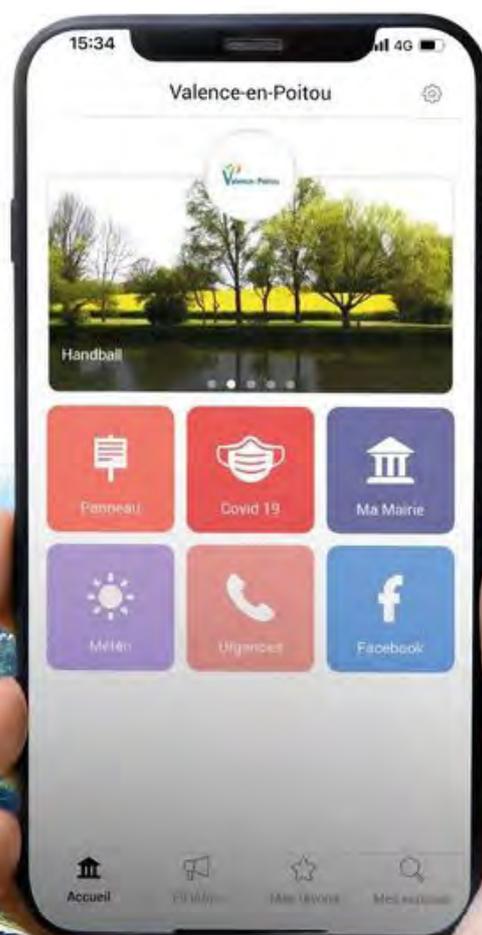
Valence en Poitou



Google Play



App Store



**France  
services**

Besoin d'aide pour installer l'application ?  
France Services est là pour vous guider

## > Le village sénior inclusif

*Un habitat sénior adapté au service d'une politique de l'âge.*

**L'origine du projet débute lorsqu'un groupe de cohéciens en 2010 décide de travailler à la création d'un habitat collectif, un endroit où il ferait bon de vivre ensemble pour faire reculer l'entrée dans la dépendance.**

Ce projet a pu aboutir de manière plus concrète suite au partage politique de la nouvelle équipe municipale en 2020 et grâce à l'arrivée de notre cheffe de projet dans le cadre de petite ville de demain.

Nous sommes à présent en 2023 et beaucoup d'entre vous se demandent, à juste titre, si ce projet sortira de terre !

Nous avons souhaité en plus de proposer un habitat adapté, mener des actions plus complètes pour nos aînés.

Le village inclusif c'est-à-dire plutôt réservé aux personnes de plus de 60 ans sera composé de 14 petites maisons, 10 T3 et 4 T2 pour des loyers s'échelonnant entre 361€ et 476€ environ. Ces maisons sont financées et seront gérées par le bailleur social Habitat de la Vienne. Leur construction devrait débuter dans le dernier trimestre 2023. Des lots seront également proposés à la vente et libre de tout constructeur.

Les gens qui seraient intéressés pour vivre au sein du village peuvent d'ores et déjà se manifester auprès de leur mairie déléguée.

La commune fera construire une maison multigénérationnelle qui sera placée au centre des logements pour garder l'esprit village. Cette maison abritera une conciergerie rurale où nos aînés pourront trouver différents services tissés à partir de partenariats locaux avec les entreprises du territoire. De plus, elle sera le centre de toutes les animations du territoire en faveur des aînés.

Afin de garantir l'attrait de ce nouvel équipement structurant sur notre commune, nous avons sélectionné une association poitevine le CIF SP pour nous aider à expérimenter toutes ces animations avant même la construction du village dont la fin des travaux est prévu début 2025 au plus tard.

Le CIF SP porte le dispositif du transport solidaire mais nous nous engageons avec eux pour trouver d'autres solutions de



mobilité sur l'ensemble de la commune. Ils proposent déjà un programme d'animation tous les 15 jours. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mairie déléguée pour connaître le programme et les modalités d'inscription.

Des ateliers thématiques sont proposés depuis mai et jusqu'au mois de juillet afin de chercher ensemble des solutions concrètes qui répondent aux enjeux de demain face au vieillissement de la population.



## > Octobre Rose

**Les élus attachés à la solidarité, ont travaillé à la création de différents événements tels que les manifestations consacrées à Octobre Rose et la Semaine bleue dont vous avez tous eu le livret, témoignage de 5 aînés de notre commune.**

Concernant Octobre Rose, nous avons organisé une conférence sur le thème de la prévention du dépistage du cancer du sein. Ce fut un moment riche en échange et fort instructif ! À renouveler afin de lutter contre les idées reçues et changer notre regard sur la maladie.

A défaut de repas de fin d'années avec nos aînés en raison de la COVID, nous avons proposé un moment convivial et gourmand, en juin à l'abbaye de Valence autour d'un spectacle porté par les Chaboussants.

Nous avons bénéficié d'un temps très clément à cette saison. Le cadre verdoyant nous a d'autant fait plus apprécier les chants et les histoires contées ! Nous allons conserver cette formule qui nous a permis de renouer avec nos anciens.



## > CCAS

Le CCAS a engagé son analyse de besoins sociaux, démarche réglementaire pour une commune de notre taille.



Le résultat de cette analyse conforte nos efforts en matière de mise en place d'une vraie politique de l'âge. Elle met en exergue le déficit sur notre territoire de mode de garde collectifs pour les enfants de moins de 3 ans, véritable attente des familles et qui rendraient notre commune plus attractive. Des manques sont également recensés pour l'hébergement des jeunes travailleurs.

Votre CCAS a décidé de consacrer un petit budget pour aider nos concitoyens les plus en difficultés. La demande d'aide est à effectuer auprès de l'assistante sociale ou auprès de notre nouvelle agent de CCAS, Mme Nadège ARNAUD-CENSIER dont le bureau est située à la mairie déléguée de Couhé. Ces aides sont attribuées prioritairement aux dépenses de chauffage et/ou d'électricité, aux dépenses de portage de repas et de téléassistance. En ces temps de forte inflation, n'hésitez pas à pousser la porte de nos services.

Par ailleurs, le CCAS peut toujours intervenir pour la bourse aux permis. Ce dispositif rencontre peu de succès et devrait être plus souple dans les mois à venir afin que le CCAS puisse réellement jouer son rôle dans l'aide à la mobilité.



## Mobilité

### > Transport solidaire

Quand mobilité rime avec solidarité, cela donne "le transport solidaire" : voilà le travail issu de deux commissions communales.

La commune de Valence en Poitou a conventionné avec l'association poitevine **CIF-SP** afin de bénéficier d'une plateforme de mise en lien entre chauffeurs bénévoles rémunérés aux kilomètres et bénéficiaires de transport.

Vous avez un peu de temps à consacrer à d'autres, ou vous avez envie de rendre votre trajet en voiture plus utile, n'hésitez pas à vous inscrire comme chauffeur bénévole auprès de l'accueil de votre commune déléguée. De la même manière, vous n'avez pas de moyen de transport, vous pouvez aussi vous inscrire auprès de l'accueil de votre mairie déléguée, qui vous remettra le kit pratique pour vous faire transporter selon vos besoins.

## › Conseil Départemental des Jeunes

**Je m'appelle Garance POUVREAU, je suis scolarisée en 4<sup>e</sup> au collège André Brouillet sur la commune déléguée de Couhé.**

Je suis la nouvelle Présidente du Conseil Départemental des Jeunes et je voudrais vous faire part de ce que nous faisons au Conseil Départemental des Jeunes. Nous sommes 50 jeunes élus des collèges de tout le département de la Vienne. Dans notre commune à Valence-en-Poitou, nous sommes 3 : Justin HEBRAS et moi, scolarisés au collège André Brouillet, et Lina PRIOTON, scolarisée au collège privé Jeanne d'Arc.

Pour commencer, je voudrais remercier les élus et les agents qui nous accompagnent et qui nous donnent la chance de nous exprimer, de nous écouter car cela est important pour nous.

Au sein du CDJ, il existe 4 commissions, sport et inclusion avec Liana MOREAU comme vice-présidente, éco-citoyenneté avec Téva BAUDY comme vice-présidente, ouverture au monde avec Gabriel SYLVANISE ROBERT comme vice-président et



enfin vivre ensemble avec moi comme vice-présidente.

Nous nous sommes tous présentés dans le but d'une seule chose changer le monde qui nous entoure et changer les esprits des gens. Nous sommes tous fiers de représenter les collégiens de la Vienne.

A l'aide de ces 4 commissions dans lesquelles nous nous sommes répartis, nous

cherchons des idées pour faire avancer les choses avec comme fil conducteur les Jeux Olympiques 2024. C'est merveilleux car on s'entend tous très bien malgré le fait qu'on soit divisé en 4 groupes. On est tous soudés, c'est une belle aventure.

Garance POUVREAU

Présidente du CDJ



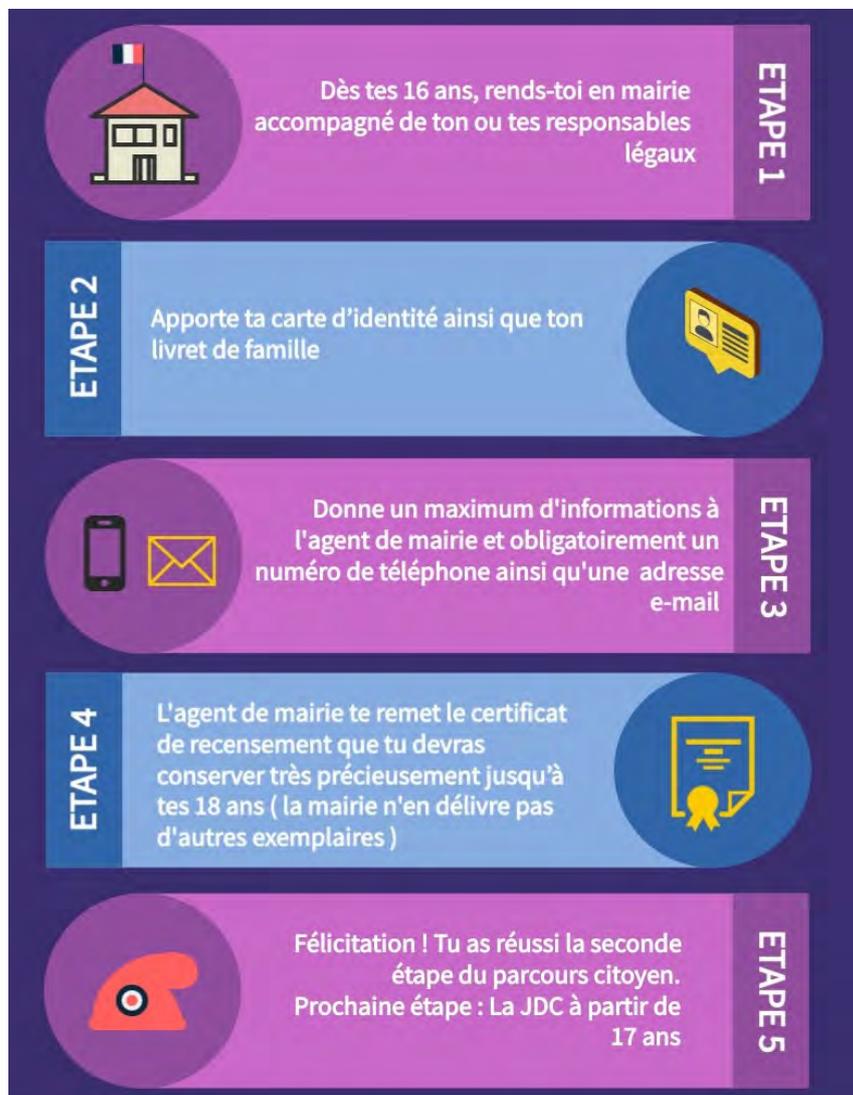
## › Conseil Municipal des Jeunes

**Mercredi 19 octobre, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) en compagnie du conseil municipal des adultes, et à l'invitation des sénateurs de la Vienne Yves Bouloux et Bruno Belin, est allé visiter le Sénat.**

Après un pique-nique dans les jardins du Luxembourg, et avant d'assister à l'arrivée du gouvernement et aux questions dans l'hémicycle, le CMJ a fait une promenade culturelle dans les rues de Paris (le Panthéon, la Sorbonne, les vestiges gallo-romains de Cluny, le boulevard Saint-Michel et sa fontaine) qui s'est terminée par un temps de recueillement et de discussion au square Samuel-Paty, rue des Écoles près de la Sorbonne.

## › Recensement militaire

La journée JDC (journée défense citoyenneté) est désormais en présentielle et d'une durée de 8 heures.  
Les 5 étapes pour réussir ton recensement



## ATTENTION

- ✓ Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat, Brevet professionnel...)
- ✓ En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.
- ✓ Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fe dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donné au moment du recensement.
- ✓ Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.



**Centre du service National et de la Jeunesse de Poitiers**  
Quartier Aboville - 7 Bd du Colonel Barthal - BP 90647 - 86000 POITIERS  
**Courriel : csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr** Tél. 09 70 84 51 51

Retrouvez les démarches à suivre sur le site de Valence-en-Poitou  
[www.valenceenpoitou.fr/vie-municipale/pages/749-citoyennete](http://www.valenceenpoitou.fr/vie-municipale/pages/749-citoyennete)





## › Centenaire du monument aux morts de Couhé-Châtillon 22 avril 1923

**Constituées durant la guerre ou immédiatement après celle-ci, les associations d'anciens combattants ont été à l'origine du vote de la loi du 25 octobre 1919 relative à la « Commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre ». Comme prémices à l'édification des monuments aux morts, cette loi institua dans chaque commune la tenue d'un livre d'or portant les noms des soldats morts pour la France nés ou résidant dans la commune.**

Lors de la séance du 17 septembre 1920, le conseil municipal de Couhé acta la décision d'ériger un monument aux morts : « Le conseil municipal de Couhé désireux de perpétuer le courage et la bravoure des enfants de la commune Morts pour la Patrie, demande à M. le Ministre de l'Intérieur l'autorisation d'élever un monument en leur mémoire sur la place d'Armes de la ville de Couhé, à proximité de la route nationale 10. Il prend l'engagement de ne faire apposer sur ledit monument aucun signe ou emblème religieux. Le monument choisi est en granit de Moncoutant fourni tout

posé et sans imprévus pour la somme de 20 000 Fr par les entrepreneurs de Couhé M.M. Foucreau, Brunet et Gaillard [...] ».

Le projet retenu fut alors passé au crible d'une commission de contrôle départementale veillant à l'esthétique et à la laïcité des productions.

Le 25 janvier 1921, par décret du ministère de l'Intérieur, le conseil municipal de Couhé reçut un avis favorable.

Pour financer les 20 000 Fr que coûtait le monument aux morts, le conseil municipal décida d'inscrire 10 000 Fr. au budget additionnel de 1920 et 5000 Fr. à celui de 1921.

A ces 15 000 Fr. vinrent s'ajouter la souscription publique de 5000 Fr et la subvention de l'Etat de 2100 Fr.

Dans l'incapacité financière d'ériger son propre monument, la commune de Châtillon se joignit à celle de Couhé et versa une quote-part de 1071 Fr.

Après maintes hésitations, le genre

choisi pour le monument aux morts fut l'obélisque en granit gris.

Ce dernier fut débité et taillé directement par le granitier à Moncoutant (79-Deux-sèvres), puis transporté par chemin de fer à la gare de Couhé (actuel. Le Coureau, à Ceaux-en-Couhé).

Les tailleurs de pierre, Foucreau, Gaillard et Brunet s'occupèrent de son transport de la gare au bourg, des maçonneries de la plate-forme, de la pose et des gravures.

En sus du devis, la commune fit l'achat d'un verre pour protéger la plaque de marbre (60 Fr), d'une croix de guerre (240 Fr) et d'une palme (575 Fr) destinées à être apposées sur le monument.

Le 30 novembre 1921, à la demande de plusieurs membres du conseil, la place d'Armes fut renommée place de la Marne, bataille (mai-août 1918) qui se solda par une victoire décisive.

Les travaux du monument étant achevés, il fut décidé en janvier 1922, de le clôturer par une grille. Le 15 février,

un contrat de gré à gré, d'une valeur de 2070 Fr., fut conclu avec le serrurier mécanicien, Mr David, installé à Couhé.

En séance extraordinaire du 19 mars 1923, le conseil municipal de Couhé fixa l'inauguration du monument aux morts au 22 avril 1923, à 15 heures. Il fut aussi décidé qu'un banquet serait offert à tous les mobilisés.

Le curé doyen de Couhé invita les membres du conseil municipal à assister, le jour de l'inauguration à 10 h, à la messe solennelle dite pour les soldats de la commune «Morts pour la France». Mr Cousin fit la même invitation pour le service célébré au temple protestant à midi.

Lors de la séance du 14 avril 1923, après lecture des deux courriers, le conseil municipal accepta les invitations et autorisa la bénédiction du monument aux morts.

Le secrétaire de l'U.N.C. de Couhé, Mr Pallu, conseiller municipal à Châtillon, décrit avec précision le déroulement de la cérémonie d'inauguration dans un article paru dans *Le combattant du Poitou*, en juin 1923 :

« Servie à souhait par un beau soleil de printemps, la petite ville de Couhé vit le 22 avril, une affluente considérable. A 9h30, M. le docteur Cousin, au nom de l'Association culturelle protestante, vint déposer une palme, symbole de la gloire des martyrs et



de la victoire sur le socle de granit ; à 10 heures, messe suivie de la bénédiction du monument ; à midi, office au temple protestant. A 15 heures, le cortège se formait auprès du cimetière, avenue de Bordeaux lorsque arrivèrent MM. Tournon, conseiller de préfecture, représentant M. le Préfet ; Pouille, Albert, sénateurs ; Boret, de Montjou, Tranchant, députés. L'Union musicale fit entendre *La Marseillaise* et le défilé commença dans l'ordre suivant : Pupilles de la Nation, élèves des écoles publiques et libres, Union Musicale, Société philanthropique, sportive, de tir, et l'U.N.C., suivies des municipalités de Couhé et Châtillon avec les parlementaires.

C'était superbe, la Grande Rue, d'ailleurs si bien conformée pour les belles perspectives, offrait un coup d'œil magnifique.

Un grand nombre et de superbes couronnes y furent déposées, puis ce fut l'appel des morts ; 91 noms, suivis de : « Mort pour la France » se succédèrent, sonnait comme un glas au cœur des assistants émus.

La série des discours commença [...].

La foule se dispersa après avoir ouï *La Marseillaise*, précédée de la Marche funèbre, de Chopin, et d'un chœur des élèves des écoles. Le banquet clôtura cette journée.

## > Seconde Guerre Mondiale



La retraite allemande à Couhé en 1944

Filmé et réalisé par le docteur Philippe GALUP

Taper ce lien dans votre navigateur :

[www.valenceenpoitou.fr/vie-municipale/pages/749-citoyennete](http://www.valenceenpoitou.fr/vie-municipale/pages/749-citoyennete)

ou scanner le QR Code



## › Le réseau des bibliothèques

# GRATUIT

@MICRO.FOLIE.VEP

#MFVEP

### Bibliothèque de Ceaux

Samedi..... 10h30 - 12h00

### Bibliothèque de Couhé

Mardi ..... 09h30 - 12h00

Mercredi..... 09h30 - 12h00 et 15h00 - 18h00

Jeudi et vendredi..... 15h00 - 18h00

Samedi..... 09h30 - 12h30

### Bibliothèques de Vaux et de Payré

Fermées temporairement

Tél. 05 49 37 57 85

bibliotheque@valenceenpoitou.fr

microfolie@valenceenpoitou.fr

bibliotheques-valenceenpoitou.departement86.fr



PLATEFORME NUMÉRIQUE DE LA VIENNE

## LIRE en VIENNE.fr

- ✓ FILMS
- ✓ PRESSE
- ✓ EBOOKS
- ✓ COURS EN LIGNE
- ✓ MUSIQUE

**Gratuit**

## VENEZ C'EST OUVERT À TOUS

Venez librement à la bibliothèque lire ou profiter de nos animations tous les mercredis après-midi et tous les samedis matin.

Une inscription individuelle **GRATUITE** à la bibliothèque vous donne accès à :

**3 LIVRES** pour 3 semaines - **3 FILMS**/mois - **15 LIVRES NUMÉRIQUES**/mois - Musiques - Magazines - Formations en illimité



### LE CINÉMA DE VALENCE-EN-POITOU

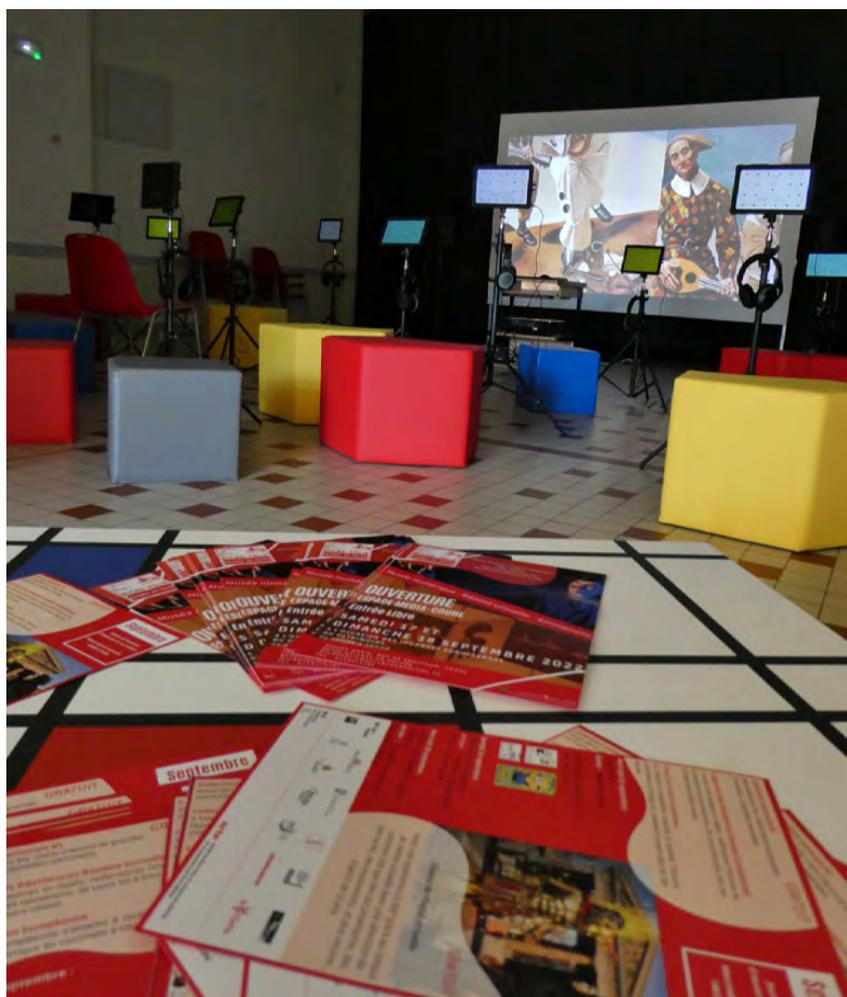
Vous êtes impatients de découvrir les nouveaux films ? Alors rendez-vous tous les mois à l'espace média de Couhé pour une séance ciné !

**PLEIN TARIF : 6,5 € ET TARIF RÉDUIT : 5 €**

Programmation à retrouver sur l'application CityAll et la page Facebook : Valence-en-Poitou



## › Le réseau des bibliothèques et la Micro-Folie



Vous avez toujours rêvé de faire une séance de réalité virtuelle ? De visiter Versailles ? Vous cherchez une recette qui épatera vos amis ? Vous avez envie de lire une revue ? Ou bien alors avez-vous envie d'écouter votre playlist de musiques favorites ? A moins que vous n'ayez envie de vous faire une soirée ciné ? Sinon il y a toujours la possibilité de se plonger dans les chroniques de Bridgerton version livre !

**Tout cela est possible  
GRA-TUI-TE-MENT et à domicile !**

Pour avoir accès à tout cela, c'est très simple : il suffit de venir à la bibliothèque ou à la Micro-Folie. Mais qu'est-ce que la Micro-Folie ? Il s'agit d'un nouveau service de la commune, incluant de la réalité virtuelle (nager avec les dauphins, aller à Versailles ...), des ateliers artistiques, des micro-festivals, et un musée numérique. Des œuvres d'art du Louvre, du Quai Branly, de Versailles et de d'autres grands musées, ont été numérisées pour vous être proposées à côté de chez vous. Pour connaître la programmation des ateliers, des réalités virtuelles et des œuvres présentées rendez-vous sur Instagram (@micro.folie.vep) ou en flashant le QR code ci-dessus.

Les bibliothèques de la commune proposent également des ressources numériques et des livres sur inscription GRATUITE

### 8000 LIVRES

Albums,  
B.D.,  
Mangas,  
Documentaires,  
Romans

### 2300 ŒUVRES NUMÉRISÉES

Tableaux,  
Sculptures,  
Extraits de concerts  
Affiches,  
Photos

### 21000 RESSOURCES NUMÉRIQUES

Films,  
Musiques,  
Magazines,  
Formations,  
E-books





**L'année scolaire 2022-2023 a démarré avec quelques incertitudes liées à la crise de COVID mais ces inquiétudes se sont dissipées et nos enfants ont pu retrouver au fil des semaines un fonctionnement normal sans limitation du collectif.**

### Alors quoi de neuf dans nos établissements ?

Le groupe des Iles a bénéficié d'un réaménagement complet de l'aire de jeux pour les élèves de maternelle. L'installation a été réalisée avec brio par les services techniques de la commune de Valence-en-Poitou.

### Equipements numériques

Coté primaire, toutes les classes bénéficient à présent d'un environnement numérique moderne.

En effet, un écran numérique interactif ainsi qu'un vidéoprojecteur interactif et tactile ont été achetés grâce à un soutien financier de L'Etat.

### Départ à la retraite

Le restaurant scolaire a aussi subi de grands changements : M<sup>me</sup> Marie-Laure GENDRE a pris une retraite bien méritée, elle est remplacée

par M. Patrice BONNET qui a pris ses fonctions à la rentrée. Avant son arrivée, de nombreux équipements en cuisine ont été renouvelés afin de travailler plus d'aliments frais.



### Notre école, faisons la ensemble

Le groupe scolaire Bonnet-Laffont participe au dispositif « Notre école faisons-la ensemble ». Il s'agit d'une démarche qui vise à associer tous les acteurs de la communauté éducative, parents, enseignants et collectivités locales afin de faire émerger des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite de nos enfants. Cette réflexion s'engage juste, le thème principa-

lement identifié serait de développer les habiletés sociales et émotionnelles des élèves. Au plan matériel, seule une classe a bénéficié d'un achat de vidéoprojecteur interactif.

### Service périscolaire

Le service périscolaire poursuit son effort de formation dans l'objectif de mieux prendre en charge les enfants. Ces formations se déroulent sur le temps de vacances scolaires.

L'année 2021 a été consacrée au développement de l'enfant et à ses compétences, en 2022, l'équipe a été formée au repérage des situations de maltraitance et/ou de harcèlement.

### LA CANTINE

**Après la cantine à 1€ pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1200€, le fruit à la récré afin de diversifier le goût auprès des enfants, la commune propose gratuitement le petit déjeuner.**

Cette opération est entièrement compensée par une subvention versée par l'Education nationale. Elle vise les enfants de maternelle et les enfants qui fréquentent la garderie du matin pour les primaires. 9 enfants sur 10 à Valence-en-Poitou déjeunent avant de venir à l'école mais ce petit déjeuner est souvent pris très rapidement ou ne permet pas de faire tenir les enfants jusqu'à l'heure du déjeuner sans perte de concentration. Il ne s'agit pas de remplacer ce que les parents apportent à leurs enfants mais bien de contribuer à leur bien-être lorsqu'ils ne sont pas chez eux !



## › Les décorations de Noël

**Nous avons décidé début 2022 de créer un groupe de réflexion sur les décorations possibles sur notre commune. Nous voulons créer des espaces de décorations sur les 5 communes déléguées qui composent Valence en Poitou. Nous avons sollicité toutes les associations de notre commune afin de participer à notre devenir commun. Merci à tous les bénévoles de la commune qui ont répondu présents.**

Nous désirions, au travers de ses lieux décoratifs, créer des moments d'échange entre les habitants en fabriquant des objets à partir de matériaux bruts issus du recyclage et revoir également les décorations lumineuses. Nous voulons montrer que l'on peut aménager nos communes avec des objets fabriqués à partir de matériaux déjà utilisés, favorisant ainsi l'économie circulaire sur nos territoires.

Nous nous sommes réunis à partir du mois d'octobre au sein des ateliers communaux de la commune déléguée de Vaux, les samedis afin de créer divers objets entre les élus et nos concitoyens. Les rennes et décorations en bois peints dans les sapins sont issus des bois ramassés et mis de côté par les services techniques.

Les sapins en bois ont été achetés auprès d'une entreprise française qui réalise des sapins en bois en kit à partir de forêts gérées de manière durable en France.

Vous pouvez regarder les photos des divers sapins décorés, rennes et paquets cadeaux que nous avons créés pour les mairies et salles des fêtes des 5 communes déléguées et la mairie de Valence en Poitou.

Nous avons décidé l'achat de guirlandes lumineuses à led (afin de réduire la dépense énergétique) sur les 5 communes déléguées sur les conseils de notre directeur technique sur les types de produits à acheter.

Nous désirions créer un village de Noël en commençant autour des Halles et le chalet en bois réalisé par les services techniques de l'ancienne commune de Couhé. Ce village visible de jour comme de nuit avec des lumières permettrait d'animer notre centre-ville en décembre et de créer «du faire-venir» pour nos commerces alentours.

Nous sommes ouverts à toutes les propositions d'aménagement que vous pourriez proposer. Le groupe de travail est ouvert à tous, des enfants aux retraités, toutes les bonnes idées seront étudiées.

***Si vous voulez participer à l'aménagement qui a commencé par les décorations de Noël qui peut aller sur tous types de décorations possibles pour embellir notre commune, n'hésitez pas à contacter M. Wilfried Paradot, maire adjoint aux finances et en charge des décorations de la commune via la mairie déléguée de Couhé.***



# Les compétences de la Communauté de Communes en action sur tout le territoire

Les enjeux de demain sont à l'échelle de l'Intercommunalité. Le Civraisien en Poitou se doit d'être fort et solidaire, pour apporter des réponses aux préoccupations de tous les citoyens et préparer l'avenir.

« La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou est établie sur des bases solides en termes d'objectifs, de projets et d'organisation administrative et financière. Un programme ambitieux de soutien et d'investissements, fruit d'un travail très important des élus au sein des différentes commissions, a été voté. C'est donc un engagement fort pour les habitants, pour les entreprises et la cohésion sociale de notre territoire. Nous sommes déterminés à poursuivre toutes ces actions et à nous adapter, selon les circonstances, afin de mobiliser pleinement notre capacité de résilience. » **Jean-Olivier GEOFFROY**



## AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur et plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)



## GENS DU VOYAGE

- Aménagement, entretien et gestion de l'aire d'accueil à la pierre du Theil de Civray

## TRANSPORT SCOLAIRE

- Transport scolaire des écoles maternelles et primaires



## TOURISME

- Extension, aménagement, entretien, gestion et promotion des sites touristiques communautaires



## ENFANCE/ JEUNESSE

- Multi accueil de la petite enfance (RAM, LAEP)
- Accueil de loisirs sans hébergement sur le temps extrascolaire



## CULTURE ET SPORT

- Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels
  - Centre aquatique ODA à Civray
  - Complexe sportif de Valence-en-Poitou
  - Bassin d'initiation et gymnase de Gençay
  - Ecole de musique intercommunale "La Cendille"
  - Cinéma de Civray

## ENVIRONNEMENT

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

## VOIRIE

- Création, aménagement, entretien de la voirie communale



## GESTION DES DECHETS

- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés (en régie directe et avec le SIMER)



## SOLIDARITE

- Soutien aux associations à vocation sportives, culturelles, de loisirs et en faveur de l'insertion sociale
- Soutien à l'organisation de manifestation d'envergure communautaire



## SANTE

- Construction, gestion et entretien d'équipements médicaux communautaires

## INCENDIE

- Contingent SDIS

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales et touristiques communautaires
- Promotion du tourisme (Office du Tourisme)



## LOGEMENT

- Opérations conventionnées avec les organismes compétents en matière d'amélioration de l'habitat
- Gestions des lotissements communautaires (Genouillé, Chapelle-Bâton et Joussé)
- Programme local de l'habitat

\*réalisation de Clotilde Provost (Bachelor Communication et Stratégies Digitales)

## Communiqué sur le déploiement des Conseillers Numériques France Services par la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour l'année 2023.

### Bilan de l'année 2022.

Les permanences CNFS ont commencé le 7 février 2022 après plusieurs mois de formation de 2 agents recrutés et financés dans le cadre du Plan France Relance.

La stratégie en phase avec la commande politique a souhaité que l'ensemble des communes du Civraisien en Poitou bénéficient du dispositif.

La première phase du dispositif, allant jusqu'à septembre 2023, a permis de collecter et croiser des informations et données sur les publics, les pratiques, les besoins en matière d'inclusion numérique que nous n'avions pas à l'échelle du territoire.

Le dispositif a manqué de relais de communication sur le territoire, et a souffert de l'instabilité de service due à des arrêts maladie répétés d'un agent et à sa défection.

Le challenge était donc de continuer de collecter des informations et d'étayer le service d'inclusion numérique avec un seul agent, sans léser les communes.

La Communauté de Communes se place 13<sup>e</sup> sur 37 (au 14 décembre 2022) en matière de saisie de rapports d'activités (RDA)<sup>1</sup> au niveau départemental. Au total, 392 usagers (dont usagers récurrents) ont fréquenté les permanences<sup>2</sup> du 7 février au 14 décembre 2022, sur environ 9 mois.

*Cohésion  
territoriale,  
santé, mobilité*

### Réorganisation de l'offre et du déploiement pour 2023.

Le recrutement d'un deuxième conseiller numérique a été effectif au 7 novembre 2022, dans le cadre du dispositif subventionné par l'Etat. Son arrivée permet de renforcer et de repositionner l'offre de service pour l'année 2023, avec le recul et les données essentielles collectés.

Un croisement a été effectué entre le nombre d'usagers par permanences, leur provenance, leurs habitudes de mobilité (des personnes habitant une autre commune que celle utilisée du fait d'une organisation personnelle par exemple), et parfois des aspects techniques (connectivité).

Ainsi, l'offre 2023<sup>3</sup> évoluera à partir de ces premiers éléments :

- Des accompagnements individuels sur RDV, notamment autour de 4 thématiques socles (bureautique, accès aux droits, sécurité, nouvelles technologies) et à la demande ;
- Une offre « Mon projet numérique » pour prendre le temps d'accompagner des personnes ayant besoin de développer des compétences dans le cadre d'un projet numérique (dont projet professionnel), pouvant inclure du fablab ;
- Des accompagnements sans RDV pour aider sur les problèmes du quotidien ;
- La mise en place de prise de rdv numérique avec rappel SMS grâce à l'outil <https://www.rdv-aide-numerique.fr/>
- Des ateliers collectifs d'initiation sur inscription, avec la possibilité de proposer une thématique et sous la condition d'avoir constitué un groupe au préalable de 3 à 6 personnes.
- Une organisation plus stable autour de 20 communes du Civraisien en Poitou, réparties entre une semaine A et une semaine B, avec des permanences fixes et récurrentes.
- Un temps de préparation hebdomadaire pour les Conseillers Numériques (lundi et mercredi) plus important, et permettant de répondre à des demandes ponctuelles ou de travailler sur des partenariats (services enfance-jeunesse, CIAS, formation interne des agents sur des modules de bureautiques, etc.).
- Une réflexion sur la communication avec l'arrivée de la page Facebook est engagée.

**PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 06 02 09 81 84**

Financé  
par



**GOVERNEMENT**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU



## › Sorégies Clés en main

### Résolution N°1 - S'inscrire à la météo de l'énergie

Les alertes Ecowatt permettent d'être avertis des risques de tension et de coupures sur le réseau d'électricité et de recevoir les conseils adaptés. En participant à ce dispositif citoyen, vous contribuez à assurer l'alimentation de tous en électricité.

### Résolution N°2 - Adopter les écogestes

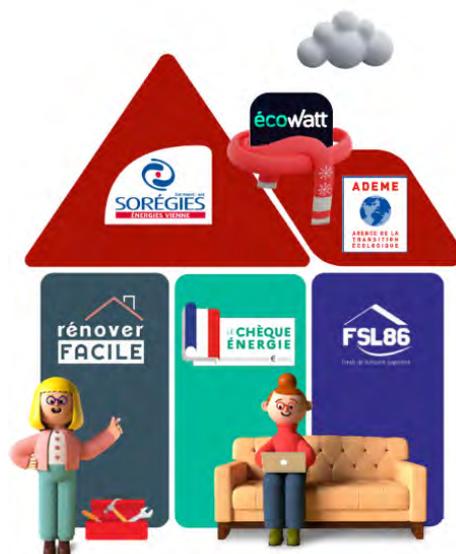
Les bons réflexes se cachent aussi derrière les écogestes à adopter au quotidien pour limiter votre consommation et son impact sur l'environnement.

### Résolution N°3 - Faire le point sur mon logement

Rien de plus simple, rendez-vous sur le site internet Rénover FACILE de Valence-en-Poitou. S'inscrivant dans la démarche nationale France Rénov', ce site tout en main vous permet même de simuler des travaux pour votre habitation !

**Maison mal isolée ? Difficultés pour payer vos factures ? Il existe des solutions et des organismes pour vous accompagner.**

Contactez votre fournisseur d'énergie SOREGIES (05 49 44 79 00 ou [contact@soregies.fr](mailto:contact@soregies.fr)) qui saura vous conseiller sur le règlement de vos factures et l'utilisation du chèque énergie ([www.chèqueenergie.gouv.fr/beneficiaire/informations](http://www.chèqueenergie.gouv.fr/beneficiaire/informations)) ou encore vous aiguiller sur les autres aides possibles comme le fonds de solidarité logements ([www.fsl86.fr/impayes-de-nergie-et-deau/](http://www.fsl86.fr/impayes-de-nergie-et-deau/)).



## Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



### Dans la cuisine

- ▶ Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- ▶ Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



### Dans la buanderie

- ▶ Choisir des appareils ménagers économes en eau
  - ▶ Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



### Dans les toilettes

- ▶ Installer une chasse d'eau à double commande



### Dans la salle de bain

- ▶ Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brosseage des dents et rasage
- ▶ Préférer une douche à un bain



### Dans le jardin

- ▶ Arroser tôt le matin ou tard le soir
- ▶ Investir dans un système de goutte à goutte
- ▶ Collecter les eaux de pluie
- ▶ Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Canva, Flaticon, Thierry Montassier

## › Maîtriser sa consommation d'eau

**L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.**

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis.

Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.

Plus d'informations sur [www.eauxdevienne.fr](http://www.eauxdevienne.fr)  
Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.



## › Libre-expression

La dernière gazette du 4/08/2022 était, aux dires de Monsieur le Maire, une gazette simplifiée. Tellement simplifiée que notre libre expression fût oubliée !

Oubli réparé pour cette 5<sup>e</sup> édition.

Nous sommes toujours sur le pont, présents à toutes les commissions et conseils municipaux.

Sur le site internet de la commune, dans la rubrique comptes rendus, vous pouvez lire nos échanges avec l'équipe municipale de la majorité.

Lors de l'édition 2021, nous regrettons déjà de ne pas voir émerger de projets structurants pour cette nouvelle commune.

Lorsque nous avons interrogé l'équipe majoritaire, ils nous avaient rassurés et assurés que leur programme de campagne serait réalisé pendant ce mandat.

Nous sommes rendus à l'édition 2023, soit à mi-mandat, et le seul projet que nous sommes sûrs de voir sortir de terre est le village sénior.

Réalisation ô combien importante pour notre territoire... Mais cela nous semble peu eu égard aux besoins de cette nouvelle commune.

Beaucoup d'études sont réalisées, notamment dans le cadre de petites villes de demain, mais il est clair que les projets peinent à émerger.

Est-ce la conséquence d'une difficulté de la majorité à passer à l'acte ? Possible...

Si nous nous référons à leurs dires, il n'y aurait pas de problème quand à la capacité financière de la commune....

Nous avons donc, de nouveau, espoir que le budget 2023 voit émerger un plan prévisionnel pluriannuel d'investissement qui débouchera sur la réalisation de vrais projets, conformément aux engagements pris lors des élections.

Nous ferons le maximum pour œuvrer en ce sens, et nous sommes à votre disposition si vous souhaitez échanger sur ces sujets primordiaux pour que nous puissions tous bien vivre à Valence en Poitou.

Sybil PECRIAUX : 06 26 64 40 98

Jean Claude BOSSEBOEUF : 06 08 61 18 77

## › Obligations légales gîtes et chambres d'hôtes

Rappel aux propriétaires de gîtes ou chambres d'hôtes : vous avez l'obligation légale de vous déclarer auprès de la mairie de l'hébergement.

### **Cela peut se faire via un cerfa :**

[https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_13566.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_13566.do) pour les chambres d'hôtes

[https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_14004.do](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_14004.do) pour les gîtes

### **Via le service en ligne Déclaloc :**

Gratuitement mis en place par la Communauté de Communes auprès des mairies qui en font la demande.

### **Vous souhaitez mettre en place ce service ?**

Contactez Manon PETIT : [tourismecivray@civraisienpoitou.fr](mailto:tourismecivray@civraisienpoitou.fr)

D'autre part les nouveaux propriétaires doivent contacter les mêmes services pour les informer de la mise en place de la Taxe de Séjour communautaire.



## > Tous les déchets alimentaires et biodégradables se compostent

Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires et biodégradables à partir du 1er janvier 2024, c'est une des mesures de la loi AGEC du 10.02.2020 (loi dite anti-gaspillage).

### Une solution : composter !

Composteurs individuels ou partagés, ce sont des équipements à utiliser pour réduire ses ordures ménagères au quotidien de 30 à 40%. Économique et éco-

logique, cette action contribue à réduire le volume du sac noir. Le SIMER accompagne les usagers avec des aides à l'achat et par des conseils pour bien composter.

### Pourquoi composter ?

Composter permet de réduire vos déchets du sac noir et de les valoriser en compost. Ainsi vos épluchures, restes de repas et autres déchets de cuisine deviennent une ressource pour fertiliser vos végétaux. C'est 30 à 40% de réduction de

votre sac noir !

Le compostage est la transformation des déchets organiques (de cuisine et de jardin) par des micro-organismes en un compost fertile, gratuit et prêt à l'emploi.

En tas, dans un composteur individuel ou collectif ou avec un lombricomposteur, à chaque situation un moyen de composter.

### Distribution de composteurs individuels en 2023

Comme chaque année depuis 2019, le SIMER organise la distribution de composteurs individuels à tarif préférentiel pour faciliter le compostage pour tous.

En 2023, le syndicat reconduit ce soutien. Il prend en charge le coût du composteur de 82,10€ et demande une participation de 15€ aux usagers. Grâce à cette action, 31% des foyers sont équipés de composteurs distribués par le SIMER à ce jour.

Ce sont des composteurs individuels de 600 litres conçus en sapin d'Alsace et en pin des Landes. Ces bois sont autoclaves classe III et IV afin d'offrir les garanties d'imputrescibilité et de résistance aux insectes xylophages.

Ils sont conditionnés sous forme de kit de 101 x 101 x 18 cm. Le montage est facile et rapide. La taille d'un composteur sera alors de 101 x 101 x 85 cm.

Les dates et lieux pour le retrait des composteurs individuels sont à consulter sur notre site internet.

### LA RÉSERVATION AU PRÉALABLE EST OBLIGATOIRE

Via notre site internet

[www.simer86.fr/actualites/vente-de-composteurs](http://www.simer86.fr/actualites/vente-de-composteurs)

ou par mail [prevention@simer86.fr](mailto:prevention@simer86.fr)

ou téléphone 05 49 91 96 42

Cette vente est réservée exclusivement aux particuliers et professionnels produisant des déchets ménagers et assimilés (hors Grand Poitiers) et assujettis à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, dans la limite d'un composteur par foyer et à condition de ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide au compostage du SIMER au cours des 10 dernières années.

# VENTE DE COMPOSTEURS

A TARIF EXCEPTIONNEL\*  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE SUR NOTRE SITE INTERNET [www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)

\*Hors Chauvigny, Jardres, La Puye et Sainte Radegonde

**SAV COMPOSTAGE #** *nouveau*

Une fois par mois, le mercredi de 16h à 17h, un maître composteur répond à vos questions.

Retrouvez le lien sur [simer86.fr](http://simer86.fr)

**15 €**  
au lieu de 82,10 €  
(tarif 2023)  
le composteur bois de 600 litres

1 composteur par foyer - dans la limite des stocks disponibles

- Chauvigny**  
vendredi 2 et samedi 3 juin
- Civray**  
mercredis 15 mars, 12 et 26 avril et 19 juillet
- Couhé**  
mercredi 14, vendredi 16 et samedi 17 juin
- La Roche-Posay**  
mercredi 28 juin
- Montmorillon**  
mercredi 8, 22 mars et 19 avril  
vendredi 30 juin
- Pleumartin**  
samedi 1<sup>er</sup> avril
- Romagne**  
mercredi 7 et vendredi 9 juin
- Saint-Germain**  
mercredi 21 et vendredi 23 juin

Lors la réservation, le lieu et l'horaire seront indiqués.

## > Comment composter ?

Pour faciliter la pratique du compostage, deux guides sont remis en même temps que les composteurs individuels. Ces supports sont à retrouver sur notre site internet dans la rubrique médiathèque.

**NOUVEAU // Échanges avec un maître-composteur, votre rendez-vous en ligne « SAV COMPOSTAGE »**

Une fois par mois, un maître-composteur du service prévention du SIMER vous donne rendez-vous pour échanger sur le compostage.

Débutant ou confirmé, vous pourrez lui poser toutes vos questions sur cette thématique : installation, entretien, utilisation du compost, etc.

Ce sera également un moment pour partager vos bonnes pratiques et astuces.

**Cette rencontre se fera par visio**

**Un mercredi par mois de 16h à 17h**

Dates et lien de connexion à retrouver sur

[www.simer86.fr](http://www.simer86.fr)

Rechercher SAV COMPOSTAGE



## > Ensemble agissons pour réduire les déchets

**JE TRIE TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS**

**DANS LE SAC JAUNE**

INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER

DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE SAC



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN CARTON BRIQUES ALIMENTAIRES



CAHIERS, BLOC-NOTES, IMPRESSIONS



JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES



COURRIER, LIVRES, ENVELOPPES



UN DOUTE SUR LE TRI ?  
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MONTRI  
05 49 91 96 42 | [ECOPOLE@SIMER86.FR](mailto:ECOPOLE@SIMER86.FR)  
[WWW.SIMER86.FR](http://WWW.SIMER86.FR)



### Comment ? Tous les emballages et papiers se trient dans votre sac jaune

Depuis 2022, deux règles ont changé pour le tri :

- Les sacs jaunes à retirer en déchèterie. (Attention, vous devez vous munir de votre pass-déchets)
- Tous les emballages (sauf en verre) qui sont collectés et triés au centre de tri : acier, aluminium, briques alimentaires, carton, flacons et bouteilles en plastique, papier et journaux magazines, sont à mettre dans ces sacs jaunes.

### Pourquoi les trier ?

Grâce aux gestes de tous, au quotidien, les emballages et les papiers triés par matériaux peuvent être recyclés. Ils sont envoyés dans des usines pour y être valorisés en nouvelles matières premières et permettre ainsi la création de nouveaux objets ou emballages utilisés dans notre quotidien. Ils sont valorisés en une nouvelle vie plutôt que de terminer dans un centre d'enfouissement. Ainsi transformés, ils contribuent à préserver les ressources de notre planète. Les ressources naturelles comme le bois, le pétrole, la bauxite, le sable ou le minerai de fer, qui rentrent dans la fabrication d'emballages plastique, carton, verre ou de papier... sont donc économisés.

**> Vous avez le pouvoir de réduire l'impact environnemental de nos emballages avec ce geste : tous les emballages et papiers dans votre sac jaune.**



## › Le Pass Déchets

Le PASS déchets est désormais obligatoire pour accéder aux déchèteries et ainsi pouvoir retirer des sacs jaunes.

**LE PREMIER EST GRATUIT**, il est à demander sur **simer86.ecocito.com** pour créer votre compte et faire la demande en ligne. ou en contactant **l'Agence Civray 1 rue du chemin vert 86 400 Civray**  
Tél. 05 49 97 59 50 - Email : redevance.cccp@simer86.fr

## Déchèterie Horaires d'été

A partir du 1<sup>er</sup> avril, les déchèteries passent aux horaires d'été soit une ouverture jusqu'à 18h au lieu de 17h.

## Facturation

La redevance du 1<sup>er</sup> semestre sera envoyée le 1<sup>er</sup> juin pour un paiement jusqu'au 15 juin.

jusqu'à **250€**  
d'aide pour l'achat de  
**COUCHES LAVABLES**

Couches et protections hygiéniques,

**C'est le moment  
d'oser le lavable !**

jusqu'à **50€**  
d'aide pour l'achat de  
**PROTECTIONS  
MENSTRUELLES LAVABLES**

**TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR [WWW.SIMER86.FR](http://WWW.SIMER86.FR)**





## > Association des parents d'élèves de l'école des Iles de Payré

### Retour sur l'année 2022



L'année 2022 fut riche en actions car elle s'inscrit comme une année charnière, après la période difficile du Covid, modifiant notre fonctionnement.

Nous avons pu reprendre la traditionnelle confection du bonhomme Carnaval,

réalisé depuis des années par l'équipe de l'APE. Ainsi, toute l'école s'est réunie autour de celui-ci dans une ambiance festive et dansante. Il est d'usage de le brûler afin de signifier la fin de l'hiver et le début du printemps.



La fin d'année scolaire se termina sur une note festive et heureuse avec l'organisation de la fête de l'école qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans. Après-midi haute en couleur avec accès à des grands jeux en bois, deux structures gonflables, un atelier maquillage et une pêche à la ligne pour le plus grand plaisir des enfants. Pour le goûter, les enfants étaient heureux de pouvoir déguster les gâteaux confectionnés par les parents de l'école pour l'évènement. Cette fête n'aurait pas été la même sans le spectacle de chant de nos bambins qui nous ont réjouis par leur douce voix. Les festivités se sont poursuivies autour d'un repas, avant de se clôturer avec la traditionnelle tombola, un grand merci à tous nos partenaires.

L'automne s'annonce à Payré avec l'incontournable fête de la pomme organisée par l'AFAP. L'APE se joint chaque année à cet évènement et organise le vide grenier pour le plaisir de nos brocanteurs. Cette année, le soleil était au rendez-vous.

Et nous remercions de nouveau l'AFAP pour leur généreuse donation. Chaque année, une partie des recettes de la buvette est dédiée à l'APE.

La fin d'année a été très rythmée pour les enfants entre la venue surprise du père Noël à l'école chargé de cadeaux et le spectacle de Noël. Cette année, c'est la compagnie Carte Blanche qui a transporté les enfants dans un autre monde avec leur spectacle de magie.



Ainsi, tout au long de l'année, nous organisons des opérations et tous ces évènements nous permettent de pouvoir soutenir tous les projets éducatifs au sein de l'école. Sur l'année 2022, nous avons pu financer l'achat de plaques de billes, la participation pour « la boîte à musique » et le projet Théa, les cadeaux de départ pour les CM2 (calculatrices), la participation pour la sortie scolaire au Zoo de Doué la Fontaine, l'achat de grands jeux en bois, le financement de l'intervenant judo pour toutes les classes ainsi que le spectacle de Noël et un cadeau pour chaque enfant.

Nous tenions à remercier l'école, la Mairie de Payré, la Commune de Valence en Poitou, la Communauté de Communes, tous nos partenaires, les membres de l'APE et tous nos bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible, un grand MERCI.

*Ce qui nous anime, c'est de pouvoir accompagner au mieux nos enfants dans leurs apprentissages et leur permettre d'avoir les meilleures conditions pour grandir et s'épanouir.*

## EVÈNEMENTS À RETENIR

### LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Vendredi 23 juin 2023 à partir de 16h  
(réservations pour le repas au 06.60.99.28.78).

### LA FÊTE DE LA POMME ET SON VIDE GRENIER

Dimanche 22 octobre 2023



### LA VENUE DU PÈRE NOËL

L'APE est une association de parents d'élèves actifs et dynamiques. Parents bénévoles, nous donnons de notre temps pour soutenir l'école.

#### Quels sont nos objectifs ?

L'APE permet de tisser des liens sociaux entre les familles mais aussi de soutenir la communication entre les familles et l'école par le biais de nos animations.

Tout au long de l'année nous organisons des opérations et manifestations afin de permettre le soutien et le financement des projets scolaires.



## › Comité des fêtes de Vaux

**Le bureau du Comité des fêtes de vaux a été modifié le 07/10/22.**

Une seule activité a été faite en 2022, journée du 15 août 2022, en partenariat avec l'association des galoches Valloises qui a organisé une marche le matin. A partir de 19h un repas avec concert du groupe Emma Yazurlo a réuni environ 160 convives autour d'un poulet basquaise.

Malheureusement le feu d'artifice qui devait clôturer la soirée a été annulé.

### Programme 2023

• **Journée du 15 août** en prévision, vide grenier le matin ( 1€ le mètre, contact Patrick au 06 82 31 26 13 ) ; randonnée avec l'association les galoches Valloises; pain et grimolles cuits au feu de bois, buvette. Le soir repas concert, suivi du feu d'artifice organisé par la municipalité.



Patrick METOIS 06 82 31 26 13

## › Les Libellules

Association de gym volontaire



**Existante depuis de nombreuses années, l'association compte 44 adhérentes pour la saison 2022/2023.**

Elle propose deux séances par semaine à la salle des fêtes de la commune déléguée de VAUX, dispensées par deux animatrices diplômées :

- Julie LEPROVOST, tous les lundis de 19h à 20h pour une activité dynamique
- Isabelle ROUGET, tous les jeudis de 14h30 à 15h30 pour une activité plus douce

En bref, du sport pour tous et pour tous les goûts puisque nos animatrices visent à faire travailler tous les participants à leur rythme et selon leur aptitude physique dans le cadre du sport/santé pour garder forme et vitalité à tout âge.

Au programme : fitness, renforcement musculaire, cardio, équilibre, relaxation, étirements ... pour une cotisation annuelle 92€ pour les adultes, 55€ pour les mineurs et 12€ supplémentaires pour les adhérents assistant aux deux cours. L'association propose deux séances découvertes gratuites.

Les cours se déroulent dans une ambiance conviviale.

**Le bureau du Comité des fêtes de vaux a été modifié le 07/10/22**

**Président et vice trésorier**

M. METOIS Patrick

**Vice-président**

M. DANGOISSE Lauren

**Trésorière**

M<sup>me</sup> MARTINEAU Florence

**Secrétaire**

M<sup>me</sup> NABET Nathalie.

## Association des donneurs de sang bénévoles

**Mercredi 12 juillet 2023**

de 15 h à 19 h

**Lundi 11 Septembre 2023**

de 15 h à 19 h

**Mercredi 22 Novembre 2023**

de 15 h à 19 h

**À l'Espace Média de Couhé**

Sur rendez-vous : [dondesang.efs.sante.fr](mailto:dondesang.efs.sante.fr)

*Nous avons un besoin urgent de sang, parlez-en autour de vous.*

*L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Valence-en-Poitou compte sur vous.*

La Présidente, Annie PARADOT

Tél : 06-43-51-12-08

### COMPOSITION DU BUREAU LES LIBELLULES :

Agnès MOINE (Présidente) au 05 49 59 29 22

Éliane GRÉGOIRE (Trésorière) au 05 49 59 11 08

Monique BROTHIER (Secrétaire) au 05 49 50 75 04

Maryse BLANCHARD (Membre) au 05 49 50 78 62

Jacqueline ROUSSEAU (Membre) au 05 49 59 28 14

Geneviève NOIREAU (Membre) au 05 49 59 22 67

## > LDV 86

### Le country club de Couhé est devenu LINE DANCE À VALENCE (LDV 86).

L'association dispense toujours l'apprentissage de l'expression corporelle dans la danse en ligne désormais le lundi à l'espace média de Couhé, le mercredi dans la salle des fêtes de Vaux et une section enfants est venu s'ajouter cette saison avec un cours pour les minis et les titis le jeudi à l'abbaye de Valence.

L'association compte 50 adhérents cette saison (dont 23 jeunes de -18 ans).

Elle organise 3 bals dans l'année, un à l'automne en salle et 2 en plein air au printemps et en fin d'été. Elle propose aussi des animations pour des événements publics ou privés.

La saison dernière, l'association s'est lancée dans la compétition et s'est distinguée aux championnats de France avec plusieurs danseurs sur le podium. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour la bonne humeur, le rire et bien sûr la danse qui y règnent !



#### CONTACT

**Président :** Philippe SIQUOIR

**Adresse :** Mairie, 80 grande rue Couhé

**Tel.** 06 79 33 51 52

**Email :** linedancevalence@gmail.com

mais aussi sur notre Facebook

**Line Dance à Valence**

ou vous pourrez suivre la vie de l'association !



## > La Compagnie des sans-logis devient Educ'Pop & Cie

La compagnie des sans-logis de Valence en Poitou, initialement troupe de théâtre amateur de Couhé, s'étant enrichie au fil du temps de nouvelles activités (chant, manga...) et le conseil d'administration venant d'acter le fait de porter l'activité gym pour enfants de Pirouette orpheline de support associatif, l'assemblée générale du 3 février qui s'est tenue à 20h salle de la communauté de communes à Couhé, sous la présidence de Katia Artus, a été l'occasion de donner un nom plus générique à l'association tout en gardant en interne une organisation par activité.

Désormais, sous l'intitulé **Educ'Pop & Compagnie**, nom rappelant que cette association, membre de l'Union Régionale des Foyers Ruraux (UR), a pour valeurs premières celle de l'éducation populaire, les activités seront organisées en pôles :

- La compagnie des sans-logis pour le théâtre adultes, enfants, ados,
- Ritournel' & Cie pour le groupe vocal,
- Mangattack pour l'activité manga,
- Pirouette pour la gym enfants.



Sébastien Royer trésorier, Katia Artus présidente et Karine Labrosse secrétaire ont animé l'A.G.

#### CONTACT

**Présidente :** Katia Artus

**Tél.** 06.32.68.89.57

**Email :** artuskatia@hotmail.fr

#### A NOTER QUE

- Pour l'activité théâtre adultes, l'association va rechercher des financements pour pouvoir bénéficier dès la saison prochaine d'un encadrement professionnel,
- Que l'UR met à disposition de l'association un service civique mutualisé avec la commune pour l'animation de la bibliothèque et de la Micro-Folie.
- Et que le 29 mai la randonnée cyclo-tourisme organisée par l'UR « l'échappée poitevine » fera une pause déjeuner à l'abbaye de Valence

## > L'UCIAL

### Union des Commerçants, Industriels, Artisans, Libéraux

**C'est une association qui œuvre pour le soutien et la promotion de l'entreprise locale sur le secteur économique de Valence en Poitou. Ce secteur regroupe les communes de Valence en Poitou, Voulon, Anché, Romagne, Brux, Chaunay, Champagné le sec, Rom.**

Suite à la dernière Assemblée Générale, les membres du Conseil d'administration sont :

Président : Thomas Raveau • *Imprimerie Raveau*

Vice Président : Didier Bégat • *SNCA Assurances*

Vice Président : Christopher Cadier • *Contrôle Technique Cadier*

Trésorier : Alexis Mamalet • *Huissier*

Vice Trésorier : Guilhem Nougayrède • *L'Hallebarde Pmu*

Secrétaire : Claude Bouteille • *La Métalik*

Vice secrétaire : Gwen Demézil • *Créatif Paysage*

Adeline Capron • *Merveilles des Sens*

Angélique Carsouille • *Garage Renault*

Auréli Plisson • *Auréli Coiffure*

Isabelle Maigret • *Café de la Poste*

Julie Villarmé • *Le Melkinn's*

Emmanuel Berthon • *Optique & Cie*

Christophe Quillet • *Le Relais 375*

Simon Imbo • *SAI3D*

Dans le cadre de ses activités, l'Ucial est un interlocuteur privilégié avec les différentes instances, Mairies, Chambres Consulaires, Communauté de Communes et participe à la politique locale (Exemple: en association avec la mairie de Valence en Poitou, les actions pour le maintien et l'élargissement des temps d'ouverture de l'office de tourisme de Couhé).

Avec un système de pôles thématiques, les différents membres de l'UCIAL (une quarantaine) peuvent s'inscrire sur l'organisation de différentes manifestations de soutien au tissu économique:

- Organisation de la tombola de Noël,
- After Works en présentation d'entreprise,
- Village artisans-commerçants sur la foire du 1<sup>er</sup> Mai...

Si vous souhaitez participer au soutien et au développement de l'association, renforcer votre réseau, promouvoir l'entreprise locale, rejoignez-nous !



### REJOIGNEZ NOUS !

**POUR SOUTENIR L'ASSOCIATION  
POUR RENFORCER VOTRE RÉSEAU  
POUR PROMOUVOIR VOTRE ENTREPRISE**

#### CONTACT

Email : [ucial.vep@gmail.com](mailto:ucial.vep@gmail.com)

Suivez-nous sur facebook

## > Les Galoches Valoises

**L'association «Les Galoches Valloises» créée en novembre 2021 regroupe 25 adhérents.**

Les randonnées se passent le dimanche matin en semaine impaire. Nous comptons entre 12 et 20 participants à chaque sortie. Le départ est à l'étang de Vaux le dimanche matin à 9h00.

Aussi en avril a eu lieu une randonnée nocturne avec étapes repas ou pas moins de 250 participants ont pu arpenter les chemins communaux.

En décembre nous avons organisé une marche avec une étape dans chacune des communes que constituent la commune de Valence en Poitou soit : 19 km avec participation financière au profit du Téléthon.

Toutes nos randonnées sont accessibles à tous. Chacun s'attend et prend le temps de découvrir la campagne en marchant.

*Chaussez vos baskets et rejoignez-nous pour passer un bon moment en toute simplicité.*

#### CONTACT

Patrice Cheminet

Président des Galoches Valloises

Tél : 06 84 66 24 76



## > ACTIV'PAYRÉ, DE 2022 À 2023

Le 10 avril 2022, la première rando organisée autour des Iles de Payré a connu un beau succès (un peu plus de 100 participants) et une belle mobilisation des bénévoles.

En juin, les 2 groupes de rando et marche ont été bien heureux de reprendre la bonne habitude de se retrouver pour 2 jours de marche.

En 2022 : destination la Brenne avec un hébergement au domaine de Bellebouche. Que des bons souvenirs ou presque....

A peine remis de nos 2 jours de rando et nous voilà au concert de fin d'année de la chorale le 25 juin à l'église des Minières. Soirée très chaleureuse qui s'est achevée par un moment convivial à la salle des associations.

Et comme nous sommes insatiables nous voilà partis dans le marais poitevin vendéen à Maillezais à l'invitation de résidents bien sympas qui nous ont fait découvrir le marais qu'ils aiment. Belle journée que ce 5 juillet qui s'est terminée par une visite commentée de l'abbaye.

**SAMEDI 24 JUIN 2023**

**Eglise de Payré**

**Valence en Poitou 86700**



**Activ'Payré vous invite à fêter les 30 ans de  
L'Ensemble vocal de la Dive**

**.. avec à 17 heures :**

- Ut en piste : Moncontour
- Voxendièse : Andillé
- L'Ensemble vocal de la Dive : Payré

Intermède dînatoire ...

Libre participation...



**... à 20 h 30 :**

**QUATUOR BALKANES**

**Polyphonies Bulgares a cappella**



Après un été sans guinguette, il est temps de préparer la rentrée en espérant enfin une année « normale ».

Et bonne nouvelle cette année encore, les activités ont fait le plein à la rentrée....

Quelques répétitions, et sous l'impulsion d'Isabelle ROUGET, le groupe de gym a participé au flashmob de Vivonne en soutien à Octobre Rose.

Et encore plein de projets pour 2023, notamment une sortie rando marche de 3 jours à Cussac (87) en juin et aussi et surtout l'anniversaire de la chorale le 24 juin 2023...

et pourquoi pas quelques autres surprises concoctées par le conseil d'administration ?



## > L'UBAC

### Union des Bénévoles pour l'Animation de Couhé

L'association U.B.A.C a vu le jour en juin 2021 afin d'organiser des manifestations festives pour animer le bourg de Couhé situé sur la commune de Valence en Poitou.

Le but est de créer un lien social entre les différentes générations de la commune.

Nos manifestations pérennes sont le vide grenier en juin, le marché de producteurs en août et le marché de Noël. L'association a également participé aux ateliers de décorations de Noël organisés par la commune de Valence en Poitou.

Pour 2023, quelques nouveautés sont prévues sur nos manifestations. Ainsi notre vide-grenier sera couplé avec une bourse aux pièces autos, motos, cycles sur le site de l'abbaye de Valence le **dimanche 11 juin**.

Le marché des producteurs se transformera en Marché de Pays avec le soutien de la commune et se déroulera le **mercredi 9 août** sous les Halles de Couhé.

Et notre traditionnel marché de Noël le **samedi 16 décembre**.

**DIMANCHE 11 JUIN 2023**  
Sur le site de l'Abbaye de Valence  
**COUHÉ**  
Commune de Valence en Poitou

**VIDE-GRENIER**

Inscription Vide-Grenier au 06 08 41 16 13  
Emplacement 2 Euros le mètre linéaire  
**1ère Bourse aux pièces**  
**Autos, Motos, Cycles**  
Organisé par l'U B A C  
Union des Bénévoles pour l'Animation de Couhé

**EXPOSITION DE VOITURES**  
**ANCIENNES ET DE PRESTIGE....**

**Buvette et restauration sur place**

Impression Thomas RAVEAU  
Intermarché COUHÉ  
Ne pas jeter sur la voie publique

Dimanche 11 Juin 2023 De 7h à 19h

**COUHÉ (86)**  
Commune de Valence en Poitou

Dimanche 11 Juin 2023 De 7h à 19h

Sur le magnifique Site de l'Abbaye de Valence

**1ère BOURSE aux pièces**  
**Autos, Motos, Cycles**  
... Avant 1980 ...  
Miniatures, jouets anciens....

**EXPOSITION DE VOITURES**  
**ANCIENNES ET DE PRESTIGE....**

ENTRÉE GRATUITE Organisation U B A C ENTRÉE GRATUITE

Union des Bénévoles pour l'Animation de Couhé  
Réservation au 06 08 41 16 13 et 06 72 98 08 89  
ubacouhe86@gmail.com  
Emplacement 2 Euros le mètre linéaire  
**Buvette et restauration sur place**

Impression Thomas RAVEAU - Ne pas jeter sur la voie publique  
Intermarché COUHÉ

**COUHÉ**  
Commune de Valence en Poitou

**Mercredi 9 Août 2023**  
de 16h à 22h

**MARCHÉ DE PAYS**  
**Les Halles**

Animation...  
Organisé par **l'UBAC**

Union des Bénévoles pour l'Animation de Couhé  
Possibilité de faire ses courses et à partir de 18 h.  
De manger sur place...  
Barbecue et plancha à votre disposition...  
Frites, Buvette...

Pensez à apporter vos couverts

Valence Poitou Intermarché COUHÉ  
Ne pas jeter sur la voie publique

## > Billard Pool Vallois

Créée en 2016 au 1 route de Romagne à VAUX, l'association Billard Pool Vallois a pour objet le championnat départemental de billard.

Elle compte 12 membres actifs. Le bureau est présidé par Gaël Barbot, secrétaire Jean-Claude Thoreau et trésorière Lisiane Thoreau.

Nous avons 2 équipes de 6 et 7 joueurs. Nous évoluons en 2ème division sur le département.

Le championnat comporte 11 équipes. C'est un sport collectif et individuel qui demande adresse, concentration et stratégie.

Nous sommes une association à très petit budget. Nos activités, pour le moment, se limitent à 2 lotos par an, le prochain aura lieu le 25 Juin.

Les principales dépenses qui sont les licences et l'assurance sont financées par les bénéfices des lotos ainsi que par nos cotisations.

Pour le président, Le secrétaire, JC THOREAU





## > L'Ouvre-Boîtes

### LOCATION DE BUREAUX ET ESPACES DE COWORKING

Au détour de Poitiers, sur l'axe N10 Paris-Bordeaux, profitez de L'Ouvre-Boîtes, votre tiers-lieu à Couhé (Valence-en-Poitou) avec ses 300m<sup>2</sup> d'espaces accueillants et chaleureux entièrement rénovés et aménagés.

Ici, nous mettons à votre disposition une grande variété d'espaces adaptés aux différentes activités professionnelles. Louer un bureau, télé-travailler, recevoir des collaborateurs, organiser une visio-conférence, monter une activité, organiser un séminaire, etc.

### Prestations et tarifs

Notre mission : vous aider à concrétiser vos idées et envies !

Nous soutenons vos projets professionnels et personnels grâce à la location de bureaux individuels, espaces de coworking, salles de réunion à prix modérés avec tout le matériel nécessaire dont vous avez besoin : WIFI Haut débit, téléconférence, projecteur, imprimante, cuisine aménagée etc.

#### Exemple de tarifs :

Bureau individuel : 12€/demi-journée · 18€/journée · 80€/semaine · 280€/mois

Espace de coworking : 10€/journée · 45€/semaine · 150€/mois · 1200€/année

Espace de réunion/atelier : 20€/demi-journée · 35€/journée

Pour toute autre formule contactez-nous pour un devis personnalisé !

### Ateliers et événements

L'Ouvre-Boîtes s'investit pour dynamiser son territoire et proposer une diversité d'activités. Nous vous offrons une multitude d'événements culturels avec la programmation d'expositions, d'ateliers, de concerts...

Tous les jeudis midi, coworkers, indépendants (tes), bénévoles et utilisateurs (trices) du lieu se retrouvent à 12h30 avec un plat de leur choix à partager.

Venez échanger, réseauter, découvrir et partager des moments de convivialité.

Plusieurs fois par semaine, Jacqui vous propose des cours d'anglais personnalisés et adaptés à tous les niveaux!

Débutants (tes) ou intermédiaires, enfants, ados, étudiants (tes), actifs ou retraités : perfectionnez votre anglais grâce à des séances régulières, sous forme de jeux, d'ateliers, ou même d'exercices écrits, à l'Ouvre-Boîtes de Couhé.

### LA PETITE ANECDOTE

Le saviez-vous ? Ici, nous ne sommes pas indifférents à l'engagement, à toute échelle, et nous soutenons les personnes qui apportent leur pierre à l'édifice ! C'est ainsi que toutes nos salles portent des noms de femmes qui ont marquées l'histoire.

*Par exemple : au premier étage, vous trouverez la salle Hélène, baptisée en hommage à Hélène Boucher. Un véritable cocon plein de charme pouvant accueillir un petit groupe de travail. Idéal pour*

*brainstormer et lancer son entreprise !*

### DEVENIR BÉNÉVOLE

L'Ouvre-Boîtes est toujours en recherche de bénévoles pour animer, co-construire et développer des événements internes, ou des ateliers organisés au sein du tiers-lieu. Vous souhaitez vous investir dans une structure bienveillante ? Entrez dans la boîte et rejoignez notre groupe de bénévoles !

### SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ

Retrouvez toute l'actualité du tiers-lieu sur [louvreboites86.fr](http://louvreboites86.fr) rubrique « La programmation » ou inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle ! Vous pouvez également rejoindre le canal WhatsApp de l'association afin de vous connecter entre adhérents, et promouvoir vos propres projets/ateliers

**Accueil sur place, sans rendez-vous  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.**

**Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux  
Facebook, Instagram et LinkedIn**

**ICI,  
TRAVAILLEZ, CRÉEZ,  
RÉSEAU... !**

*Tiers-lieu & Coworking*

5 place de la Marne - 86700 Couhé  
05 49 51 83 07 - [ouvreboites86@gmail.com](mailto:ouvreboites86@gmail.com)  
[www.louvreboites86.fr](http://www.louvreboites86.fr)



**La Mission Locale, un service pour les jeunes**

Tu as entre 16 et 25 ans ?



Tu te poses des questions sur :



ORIENTATION



FORMATION



EMPLOI



MOBILITÉ



LOGEMENT



SANTÉ



BÉNÉVOLAT



VACANCES

**Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?**

Le contrat d'engagement c'est pour les jeunes comme toi qui cherchent un emploi.



Pendant un an tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle, comprendre comment faire une démarche administrative et bien d'autres choses encore.

Pour te soutenir, l'Etat met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520€ selon les situations et sous condition de ton engagement.

Renseigne-toi auprès de l'antenne Mission Locale Rurale la plus proche de chez toi.

**Info Jeunes, c'est quoi ?**



Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

**Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou**

**CIVRAY** : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

**COUHÉ** : 8 Rue Hemmoor - 86700 Couhé - renseignements au **05 49 87 39 67**

**GENÇAY** : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

Retrouvez-nous sur :



Téléchargez **l'appli Ma Mission Locale**, de jour comme de nuit en 1 clic...

*Scannez-moi !*





## LE MOT DU PRÉSIDENT

*Après l'impact négatif de la pandémie, nous avons lentement repris notre activité.*

*En effet un groupe de 18 personnes, composé de représentants de la commune de Valence en Poitou et du comité de jumelage, s'est déplacé dans la ville jumelle allemande, Hemmoor, afin de participer aux cérémonies officielles les 10 et 11 septembre 2022, et par la même occasion fêter les 55 ans de notre jumelage.*

*Lors de la réunion de travail, nous avons projeté la reprise des échanges scolaires entre le collège André Brouillet et celui de Hemmoor, ainsi que la mise en place d'un échange par internet avec l'école primaire Jacques Laffont et son homologue en Allemagne.*

*Je remercie madame Lucile Bironneau, directrice de l'école primaire Jacques Laffont et madame Isabelle Pasquay, professeur d'allemand au collège André Brouillet.*

*Début avril un groupe de Hemmoor viendra au collège et début juin, nos jeunes iront à Hemmoor.*

*Pour le moment notre jumelage avec Swaffam, en Angleterre, est en suspens, nos amis anglais étant à la recherche d'un effectif plus jeune, afin de relancer la dynamique de leur comité.*

*Nous sommes à la recherche d'un référent pour la section Pologne.*

*Pour plus de renseignements, contacter :*

*Claude Rouffignac : 06 21 33 91 93*

*Gil Senelier : 06 08 41 16 13*

Pour le comité, le président,  
Gil Senelier

## > LE COMITÉ DE JUMELAGE

**Nous allons vous présenter les différentes opérations réalisées au cours de l'année 2022 au niveau de nos jumelages avec l'appui précieux du comité de jumelage de la région de Couhé.**

Une délégation de 18 personnes de Valence en Poitou s'est rendue au 55<sup>e</sup> anniversaire des jumelages entre Hemmoor (Allemagne), Swaffham (Royaume uni) et Valence-en-Poitou.

Concernant la ville de Swaffham, elle a rompu tout contact avec nous et Hemmoor depuis peu, les relations sont compliquées depuis le Brexit. Nous restons en contact avec des habitants de Swaffham.

M<sup>me</sup> Pouvreau Laetitia 1<sup>ère</sup> adjointe en charges des affaires scolaires et sociales de Valence en Poitou a représenté Le Maire, M. Philippe Bellin.

Les autres élus présents, M<sup>me</sup> Paradot Annie, maire délégué de Ceaux en Couhé, M. Hairault Fabrice maire adjoint aux bâtiments, M. Paradot Wilfried maire adjoint aux finances et délégué aux jumelages ainsi que M<sup>me</sup> Mousserion Martine maire d'Anché et les membres du comité de jumelage de la région de Couhé (commune délégué de Valence en Poitou).

Durant ce séjour du 8 au 13 septembre, nous avons été accueillis chez nos amis allemands, nous permettant de découvrir les us et coutumes, la culture et la gastronomie du nord de l'Allemagne.

Nous vous mettons diverses photos des cérémonies et de la région de Hemmoor.

Nous avons également lors du séminaire de travail, décidé différentes pistes de travail afin d'améliorer nos relations en ces temps incertains et fragiles en Europe de l'Est.

Nous avons participé aux repas des cérémonies officielles de la ville de Hemmoor à Osten, de celui du comité de jumelage à Wingst et nous avons participé à l'inauguration de la foire exposition en présence de la ministre des affaires sociales du land de Niedersachsen, visité le quartier de Osten (ancienne commune, la ville de Hemmoor est une commune nouvelle depuis les années 60) avec le pont suspendu, le même que celui de Rochefort, le front de mer de la ville balnéaire de Cuxhaven. Certains sont allés également visiter la ville de Hambourg, durant ce séjour.

Nous avons profité de notre voyage pour certains, de faire une halte à la ville de Brème, la ville des contes de Grimm et au retour de faire une halte sur la Grand Place de Bruxelles avec une visite du Parlement Européen.

Nous avons décidé de mettre en place une réunion semestrielle en visio, ouverts à tous entre Hemmoor et Valence en Poitou afin de suivre les projets que nous allons mettre en place.





Un after-work trimestriel ou semestriel pourrait être mis en place en présentiel et en visio où nous pourrions échanger sur différents thèmes culturels, gastronomie etc.... entre les allemands et les français.

Nous allons mettre en place des séjours à Hemmoor au centre de « Kreidesse » (lac sur l'ancienne cimenterie de Hemmoor, le ciment du socle de la statue de la liberté vient de Hemmoor) pour les jeunes dans le cadre du centre de Loisirs de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, commission de M<sup>me</sup> Mousserion qui en est la présidente.

Ce type de séjour pourra être mis en place en 2024 entre les jeunes de notre territoire et ceux de la communauté de communes afin de mutualiser les moyens et subventions européennes possibles (trop tard pour 2023). Nous avons participé avec M<sup>me</sup> Mousserion (vice-présidente en charge de la jeunesse de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou et représentante de l'association des maires de France au sein du comité des régions à Bruxelles) à une journée de travail à l'automne 2022, près de Bordeaux avec les différents financeurs de France en termes de fonds européens. Certains fonds permettent aux jeunes issus de famille modeste de pouvoir partir en Allemagne.

Nous allons réactiver les relations avec les collègues et écoles afin de renouer les échanges, nous avons divers moyens

à notre disposition parmi les 50 programmes de l'office franco-allemand à la jeunesse (de 0 à 30 ans).

Nous voudrions à minima permettre à un jeune par an de venir faire un stage en entreprise, association et ou en collectivité dans la commune jumelée.

Nous voudrions créer un réseau de famille d'accueil dans les 2 villes afin de pérenniser les échanges au-delà du monde scolaire.

Nous voudrions dans le cadre de la micro-folie de Valence-en-Poitou, réaliser une semaine de l'Europe avec «le joli mois de mai de l'Europe de la Nouvelle Aquitaine», avec un focus sur l'Allemagne, mettre en place un stand de produits allemands lors du marché de Noël à Couhé avec la présence du point Europe direct du CRIJ de Poitiers et du mouvement européen France.

M. Paradot Wilfried a fait adhérer la commune de Valence en Poitou à l'association des communes jumelées de Nouvelle Aquitaine (ACJNA) dont il est devenu membre du conseil d'administration afin de pérenniser les projets, et de faire revivre les jumelages dans tous les échanges possibles (culturel, éducatif, économique etc.). Il a également pris contact avec une partie des présidents des comités de jumelages de la Communauté de Communes. L'objectif est de

créer un réseau entre nos villes jumelées, nos comités de jumelages, apprendre à se connaître et à travailler ensemble.

Ce moment d'échanges devrait être organisé courant 2023 par M<sup>me</sup> Mousserion qui est également vice-présidente de la Communauté de Communes en charge des échanges internationaux.

Il est également en lien avec la responsable en Nouvelle Aquitaine du fonds des citoyens franco-allemand, créé lors du traité d'Aix La Chapelle, il est réservé au plus de 30 ans et il a également échangé avec la ministre des affaires sociales du Land de Niedersachsen lors de l'inauguration de la foire exposition de la ville de Hemmoor afin de nous accompagner sur nos projets franco-allemands.

Nous voulons que l'Europe devienne naturelle, une ouverture vers les autres, dans la vie quotidienne de nos concitoyens « uni dans la diversité ».

Toutes les personnes qui désirent en savoir un peu plus et ou qui désirent s'investir sur les projets possibles entre nos villes partenaires, n'hésitez pas à contacter M. Paradot Wilfried via la mairie déléguée de Couhé.

Amitiés européennes.



## HORAIRES ET COORDONNÉES DES SERVICES

### Bibliothèque

 Rue de la Vallée  
Couhé 86700 Valence-en-Poitou  
 05.49.37.57.85  
 [microfolie@valenceenpoitou.fr](mailto:microfolie@valenceenpoitou.fr)  
Mercredi.....15h00 - 18h00

### France Services

 8 rue Hemmoor  
Couhé 86700 Valence-en-Poitou  
 05 49 03 10 55  
 [franceservices@valenceenpoitou.fr](mailto:franceservices@valenceenpoitou.fr)  
Lundi, mardi et mercredi.....9h - 12h14h - 17h  
Jeudi et vendredi.....9h - 12h

### Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

 10 Av. de la Gare  
86400 Civray  
 05 49 87 67 88  
 [contact@civraisienpoitou.fr](mailto:contact@civraisienpoitou.fr)

### Déchetterie

*Sacs jaunes à la place de sacs blancs*

#### Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

Mardi .....8h30 - 12h et 14h - 17h  
Mercredi et jeudi .....8h30 - 12h  
Vendredi et samedi .....8h30 - 12h et 14h - 17h

#### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Mardi .....8h30 - 12h et 14h - 18h  
Mercredi et jeudi .....8h30 - 12h  
Vendredi et samedi .....8h30 - 12h et 14h - 18h

### Mission locale rurale

Centre Sud Vienne  
 8 rue Hemmoor  
Couhé 86700 Valence-en-Poitou  
 05 49 87 39 67  
Sur rdv uniquement  
Infos jeunes de 15 à 29 ans  
Mercredi sans rdv ..... 14h - 17h

### Office du tourisme :

Accueil estival  
 5 place de la Marne  
Couhé 86700 Valence-en-Poitou  
 05 49 87 47 73

### ADMR

 8 rue Hemmoor  
Couhé 86700 Valence-en-Poitou  
 05 49 59 26 70

### Assistante sociale

M<sup>me</sup> GRAS  
 8 rue Hemmoor  
Couhé 86700 Valence-en-Poitou  
Sur Rdv uniquement  
Maison de la solidarité à Civray  
 05 49 87 01 35

### Les défibrillateurs

Tous les emplacements en page 12 de ce bulletin

## LES 5 MAIRIES DÉLÉGUÉES DE VALENCE EN POITOU

### Horaires et coordonnées

#### CEAUX EN COUHÉ

 6 rue de la mairie  
Ceaux-en-Couhé 86700 Valence-en-Poitou  
 [ceaux-en-couhe@valenceenpoitou.fr](mailto:ceaux-en-couhe@valenceenpoitou.fr)  
 05 49 59 27 08  
Du lundi au vendredi ..... 9h - 12h30  
Mardi ..... 9h - 12h30 et 14h - 19h

#### CHATILLON

 13 Le Bourg  
Châtillon 86700 Valence-en-Poitou  
 [chatillon@valenceenpoitou.fr](mailto:chatillon@valenceenpoitou.fr)  
 05 49 59 19 28  
Mercredi et vendredi ..... 14h - 17h30

#### COUHÉ

 80 Grand rue  
Couhé 86700 Valence-en-Poitou  
 [couhe@valenceenpoitou.fr](mailto:couhe@valenceenpoitou.fr)  
 05 49 37 44 20  
Lundi et vendredi ..... 9h - 12h et 14h - 18h  
Mardi et jeudi ..... 9h - 12h et 14h - 17h30  
Mercredi ..... 9h - 12h

#### PAYRÉ

 5 route de la Dive  
Payré 86700 Valence-en-Poitou  
 [payre@valenceenpoitou.fr](mailto:payre@valenceenpoitou.fr)  
 05 49 42 42 13  
Du mardi au samedi ..... 8h30 - 12h30

#### VAUX

 1 rue du 19 mars  
Vaux 86700 Valence-en-Poitou  
 [vaux@valenceenpoitou.fr](mailto:vaux@valenceenpoitou.fr)  
 05 49 59 29 15  
Du mardi, jeudi, vendredi .... 13h30 - 18h  
Mercredi ..... 13h30 - 17h  
Samedi ..... 9h - 12h